

40 CENTIMES LE NUMÉRO

PARIS ET DÉPARTEMENTS

Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Paris et Départements.	Europe.
Un an.	22 fr. »	23 »
Six mois.	11 fr. 50	12 »
Trois mois.	6 fr. »	6 50

Colonies et pays d'outre-mer,
le port en sus suivant les tarifs.

LA COLLECTION DU JOURNAL

JUSQU'À CE JOUR

Contient environ 16,500 gravures
Prix du volume broché. . 10 fr. »
— relié. . 12 fr. 50

Facilités de paiement
aux acquéreurs de la collection.



Calmann Lévy, éditeur.

Ancienne Maison Michel Lévy frères,
rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

22^e Année. — N° 1284. — 1^{er} Novembre 1879

LE JOURNAL PARAÎT TOUS LES SAMEDIS

TH. DE LANGEAC, rédacteur en chef.

Rédaction et Administration :

Rue Auber, n° 3, place de l'Opéra.

Vente au numéro et abonnements :

À la LIBRAIRIE NOUVELLE, boulevard des Italiens, 15.



CIMETIERE DU PERE-LACHAISE. — MONUMENT ÉLEVÉ PAR L'ÉTAT AUX SOLDATS MORTS PENDANT LE SIÈGE.

Voir page 695.

SOMMAIRE.

TEXTE : Courrier de Paris, par GÉRÔME. — Bulletin, par X. DACHÈRES. — Théâtres, par GÉRÔME. — Le monument funéraire élevé par l'État, au cimetière du Père-Lachaise, en l'honneur des soldats morts pendant le siège. — Revue scientifique, par le docteur E. DECAISNE. — Les inondations de Murcie, par S. L. — Courrier du Palais, par MAITRE GURRIN. — Un Music-Hall de tempérance, à Londres, par H. VERNY. — Les Belles Amies de M. de Talleyrand, par M^{me} MARY SUMMER (suite). — Un vaisseau cuirassé chinois, par H. VERNY. — *Françoise*, par A. DE POMTAMIN (suite). — Bulletin financier. — Courrier des Modes, par M^{me} IZA DE CÉRONY.

GRAVURES : Cimetière du Père-Lachaise : Monument élevé par l'État aux soldats morts pendant le siège. — Le nouveau plafond de la salle de l'Opéra-Comique, œuvre de M. Lavastre jeune. — Théâtre des Folies-Dramatiques : *Pâques fleuries*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, de MM. Clairville et Delacour; musique de M. P. Lacome. — Salon de 1879 : *La Coupe et les Lèvres*, tableau de M. Édouard Richier. — L'inondation de la plaine de Murcie. — Un « Music-Hall » de tempérance à Londres. — *L'Epsilon*, nouveau vaisseau cuirassé chinois. — Rebus.

COURRIER DE PARIS

Le registre des suicides. — Les drames de Paris. — La villa Lamartine. — La mort d'un sommelier. — Visiteurs princiers. — M^{lle} Sarah Bernhardt, son buste, ses tableaux. — Les petits chats de la princesse de Galles. — Le chemin de fer souterrain du Bois de Boulogne.

Un journal a recueilli de très curieux, très intéressants et très douloureux renseignements que nous allons, à notre tour, faire connaître, et qui sont puisés à une source officielle. Or, ne vous y trompez pas, au point de vue de la poésie navrante et du drame lamentable, les documents officiels ont leur prix. Il n'y a même pas de roman qui les vaille.

Le document dont nous voulons parler, c'est le registre des suicides. C'est à la Morgue qu'il existe. C'est un registre parfaitement tenu; les « écritures » sont mises à jour avec une régularité exemplaire. Le comptable n'oublie rien. Chaque cas nouveau est inscrit par cet honnête et impassible fonctionnaire. Il enregistre les cadavres comme il ferait d'une marchandise quelconque. A la fin du mois, il établit sa balance : il résume son compte de noyés, d'asphyxiés, de toutes les morts volontaires obtenues par un procédé quelconque : nous avons les gens qui s'empoisonnent avec des allumettes chimiques ou toute autre substance mal-faisante; ceux qui se jettent par la fenêtre, du haut de la colonne Vendôme ou de l'Arc de Triomphe; quelques-uns se font écraser sous les roues d'une voiture dans la rue ou se font broyer par une locomotive. Tout cela est noté, toutes ces variétés de suicide sont précieusement recueillies. Tous les cadavres y sont. Mais ce livre étrange contient encore autre chose qu'une liste de « décès », pour parler le style de l'administration. En marge du nom du défunt figure son histoire. Outre l'état civil des cadavres apportés à la Morgue, on peut lire des notes manuscrites, des légendes explicatives révélant souvent de tristes secrets que le public doit ignorer et qui ne sont connus que du préfet de police et du parquet.

Tous les ans, le 1^{er} janvier, le registre de la Morgue est porté à la deuxième division de la préfecture de police, où l'on en dresse le relevé; après quoi, il revient prendre place, d'une part, dans les archives de la Morgue, et ensuite au bureau de statistique générale.

Une belle chose, comme on sait, la statistique! Une admirable science pour indiquer l'état de notre société à ceux qui tiennent à étudier ses chiffres. Du reste, personne n'ignore que la statistique n'affecte aucune prétention à la philosophie. Elle recueille, elle groupe des chiffres, elle constate des faits; en tire qui veut les conséquences. Or, la statistique établit que cette année, à l'époque où nous sommes parvenus, — il serait peut-être prudent de dire : à l'heure où nous écrivons, car nous ne répondons de rien, — le nombre des suicides et des crimes, car on tient note aussi des crimes, dépasse de plus de quarante le nombre enregistré l'année dernière à pareille date. Or, quand vous lirez ces lignes, ce chiffre sera peut-être dépassé. Nous ne nous amuserons pas à demander ce que cela prouve. Notre avis est que cela ne prouve rien et que de tout temps on a tué et l'on s'est tué; de tout temps les passions ont fait leur jeu. C'est l'histoire des passions qui nous intéresserait, et le registre de la Morgue serait curieux à consulter.

S'il faut en croire le renseignement auquel nous nous reportons, à côté des notes sèches et froides à l'usage des statisticiens, se trouveraient des narrations soignées, accusant un certain dilettantisme littéraire; des romans étranges, dit-on, des péripéties dramatiques, des mystères ignorés le plus souvent dont ces notes donnent la clef et facilitent les recherches en tout temps. Et voilà précisément ce qu'il importerait de connaître; voilà l'étude à faire sur le vif; voilà les documents pour les romanciers naturalistes ou autres. Seulement ces documents on ne les communique pas, et c'est dommage. Force nous est de nous en tenir aux révélations de la *Gazette des Tribunaux*.

Les chiffres d'ailleurs, comme on dit souvent, les chiffres ont leur éloquence. Nous livrons celui-ci aux méditations des gens que cela concerne :

« Le nombre des inscriptions que contient le registre des suicidés, pour la Morgue seulement, s'élève aujourd'hui à près de quatorze mille. »

Vous entendez bien : « pour la Morgue seulement », c'est-à-dire pour les suicidés de la voie publique, pour ceux que l'on a retirés de l'eau ou ramassés dans la rue, pour les inconnus, pour les désespérés errants. Nous avons ceux qui se tuent à domicile et prennent leurs dispositions pour que tout soit trouvé en règle après leur mort, les jeunes filles qui s'habillent en blanc avant d'allumer le réchaud fatal, etc. Ceux-là, il faut les compter en dehors du total énoncé. Ils ont dans ce registre une place à part, une place privilégiée. La Morgue est une profanation. L'exhibition sur ces dalles funèbres est une souillure. Tuons-nous, soit! mais soyons décents. Ayons le respect de nos souffrances, et n'étalons pas nos plaies aux yeux du passant. Si nous ne pouvons éviter le commissaire de police, c'est bien le moins qu'il vienne nous trouver. Ainsi ont raisonné les suicidés en chambre.

Eh! qu'ils ont bien fait! et que nous comprenons leur pudeur! Je ne connais rien d'horrible et de révoltant comme l'acte d'un monsieur qui se précipite d'un cinquième étage ou du haut de la colonne de Juillet, pour tomber fracassé sur le pavé comme s'il tenait à occuper une dernière fois le public de sa personne; comme s'il voulait imposer à la pitié publique l'aumône d'une oraison funèbre. J'en veux toujours un peu à ces extravagants qui nous donnent en plein Paris, en plein soleil, par les plus joyeuses journées, le plus hideux spectacle et font mourir de terreur les enfants et les femmes. Il y a tant de moyens d'en finir tranquillement, et sans troubler le repos de personne, que nous avons peine à comprendre cette ostentation suprême aboutissant à ce simple et prosaïque résultat : l'inscription sur les registres de la Morgue; une unité ajoutée à un formidable chiffre.

Le sujet n'est pas gai. Quittons-le. Après tout, il ne nous plaît guère. Pourtant il faut rompre avec les souvenirs tristes, et nous ne pouvons supprimer celui-ci. La villa Lamartine, située avenue du Trocadéro, vient d'être vendue à la Chambre des notaires. Elle a été adjugée au prix de 478,000 francs, à M. Antoine Baure, banquier.

Cette villa, on le sait, avait été concédée par la ville de Paris à l'illustre poète, au grand citoyen, qui l'a habitée jusqu'à sa mort. C'est là qu'il s'est éteint. La Ville a racheté l'immeuble à M^{me} de Lamartine, moyennant une rente de 12,000 francs, puis elle l'a vendue, comme nous venons de dire.

Voilà donc encore un souvenir qui va s'effacer. Il est peu probable que le banquier acquéreur de la villa s'adonne, et qui l'a payée quelque chose comme un demi-million, ait l'intention d'en faire un monument consacré à la mémoire du poète des *Méditations* ou du héros de l'Hôtel de Ville. Le banquier s'y installera et y apportera son luxe bourgeois. Son premier soin, en sa qualité de propriétaire, sera, nous le craignons bien, d'effacer toute trace du passage du dernier occupant. Peut-être ne trouvera-t-il aucun inconvénient à coucher dans la chambre où Lamartine est mort. Les propriétaires ne sont pas superstitieux, et, dame! pour

eux une maison est une maison, une chambre est une chambre. Si l'on avait à s'occuper de toutes ces futilités! On a bien vendu le chalet où mourut Janin, où Ponsard était mort avant lui. Un poète, est-ce autre chose qu'un homme? Hélas! non, si l'on veut. Mais nous aurions été très heureux de pouvoir garder à Paris quelque chose d'un homme comme Lamartine.

Il y a quelques jours, est mort, à Paris, un homme obscur, dont nous n'avions, pour notre compte, jamais entendu parler, mais qui était, paraît-il, un important personnage. Il exerçait, au Café Riche, les fonctions de sommelier depuis une cinquantaine d'années; il ne connaissait guère de Paris qu'un petit coin du boulevard des Italiens, entrevu les jours où il lui était donné de sortir de ses caves. Dans ces caves, il a passé un demi-siècle en compagnie des plus hauts crus de la France et de l'étranger. Il soignait ses vins, vivant dans la nuit, ignorant la vie qui se passait au-dessus de lui, ignorant l'histoire des guerres civiles, des révolutions, des événements qui ont bouleversé si souvent notre existence à nous tous. A-t-il jamais prêté l'oreille au bruit des chevaux, des canons, des coups de fusil qui grondait sur sa tête? On peut en douter. Perdu dans cette ombre profonde, rien ne lui était plus facile que de rester étranger à ce qui nous agitaient, nous autres. Seulement, de temps à autre, il a dû pouvoir soupçonner que les choses ne marchaient pas régulièrement. C'étaient les jours, ou les soirs, où les clients laissaient chômer les Château-Margaux et les Rœderer, les jours où la consommation ne marchait pas, où notre sommelier avait des loisirs, le pauvre homme!

Il est mort. On a fait son article nécrologique. Tous les sommeliers de Paris ont suivi le cercueil de leur doyen. Plus d'un patron s'est joint au cortège. Nous aurions voulu y voir figurer des consommateurs, mais on n'a pas signalé leur présence, les ingrats!

Paris a été honoré de visites royales et impériales. Le Czarewitsch est resté ici quelques jours, accompagné de la princesse sa femme. Le couple auguste a visité les théâtres de Paris, et n'a pas oublié d'aller voir *L'Assommoir*, un drame dont on a parlé en Russie et ailleurs. Le grand-duc Constantin est parti, comme nous l'avons dit. Partis aussi le prince et la princesse de Galles, qui sont allés visiter M^{lle} Sarah Bernhardt et lui demander des nouvelles d'une double commande faite à la célèbre artiste. Il s'agit d'un buste et de deux tableaux, car M^{lle} Sarah Bernhardt fait un peu de tout, comme chacun sait. Le buste était prêt, mais quant aux tableaux, bien qu'ils fussent achevés, M^{lle} Sarah Bernhardt n'aurait pas consenti à les livrer, par la raison qu'elle n'en est pas contente, qu'elle veut les refaire, prétendant qu'elle reçoit en ce moment des leçons de Stevens, qu'elle fait des progrès rapides, et que les tableaux qu'elle va recommencer vaudront douze fois les premiers. Devant cette affirmation et cette volonté, le prince n'a pas insisté, et il a laissé M^{lle} Sarah Bernhardt entièrement libre de faire ce qu'elle voudrait. La princesse a ensuite donné à l'artiste des nouvelles de ses deux petits chats. Ces deux intéressants animaux ont été vendus à la princesse, par M^{lle} Bernhardt. Ils sont d'une espèce très rare, la princesse les adore, ne s'en sépare pas dans les voyages, et les a amenés avec elle à Paris. Sans doute, M^{lle} Bernhardt aurait bien voulu les voir, mais on les avait laissés à la maison.

On s'occupe de l'étude d'un projet de chemin de fer souterrain entre la place de l'Étoile et le Bois de Boulogne. La longueur de la ligne projetée serait de seize cents mètres. Nous n'en voyons pas trop l'utilité. De la place de l'Étoile pour toutes les stations, il y a le tramway, et nous préférons toujours ce voyage en plein soleil à la pérégrination ténébreuse qu'il s'agirait de donner aux Parisiens le moyen d'accomplir.

Quant à ceux qui, parvenus à la place de l'Étoile, c'est-à-dire sur un des points les plus éblouissants de

Paris, auraient la singulière fantaisie de gagner le Bois de Boulogne en passant par les nouvelles catacombes, il faut les supposer bien ennemis de la poésie du paysage, du grand air, de l'hygiène. Y a-t-il autant de taupes que cela à Paris?

GÉRÔME.

BULLETIN

La séance publique annuelle des cinq Académies a eu lieu, lundi dernier, à l'Institut, sous la présidence de M. Daubrée, président de l'Académie des sciences.

Il était assisté de MM. Camille Doucet, de Rozière, Hébert et Vacherot, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, et de MM. J. Bertrand et J.-B. Dumas, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, secrétaires actuels du bureau de l'Institut.

La séance a été ouverte par le discours du président, qui a payé un juste tribut d'hommage aux membres décédés de la docte compagnie : à M. Silvestre de Sacy, à M. Saint-René Taillandier, à M. de Lasteyrie, à M. Duc, à M. Herse, à M. Paul Gervais, à M. de Tesson, à M. le baron Taylor, artiste érudit et bienfaiteur infatigable des lettres et des beaux-arts.

Le prix biennal a été décerné à M. Demolombe, doyen de la Faculté de Caen, correspondant de l'Institut, pour son *Cours de droit civil*.

Le prix Jean Reynaud (10,000 francs) : lauréat, M. le vicomte Henri de Bornier, auteur du drame *La Fille de Roland*.

Le prix de linguistique, fondé par M. de Volney, a été décerné à M. Auguste Dozon, pour son *Manuel de langue chikpe ou albanaise*. Valeur : 1,500 francs.

La séance a été terminée par les lectures suivantes :

La *Bataille de Malplaquet*, fragment d'histoire, par M. Charles Giraud, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Études et Souvenirs de théâtre, un conseiller dramatique, par M. Legouvé, de l'Académie française.

Le *Comte Balthazar Castiglione et son portrait au musée du Louvre*, par M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts.

Notice sur l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits, par M. Edmond Le Blant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie a renvoyé au mois de janvier 1880 la réception publique de M. Taine et, par suite, celle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. La double élection en remplacement de MM. de Sacy et Saint-René Taillandier ne semble pas pouvoir être, malgré tout, ajournée au delà de janvier.

La réception de M. Henri Martin, successeur de M. Thiers, resté toujours fixée au 13 novembre. M. Marmier doit répondre au récipiendaire.

Plusieurs membres de la députation parlementaire qui vient de visiter les trois provinces de l'Algérie sont arrivés le 27 octobre à Marseille; ils avaient fait la traversée sur le paquebot *Lou-Cettori*, de la Compagnie Valéry.

Les députés et les sénateurs algériens resteront quelques jours encore dans la colonie.

M. Périer, chef d'escadron d'état-major, chargé de rattacher la triangulation de l'Algérie à celle de la France par l'Espagne, a complètement réussi dans une opération qui présentait les plus grandes difficultés. Par un ordre du jour, publié au quartier général, à Alger, le général Saussier, commandant le 49^{me} corps d'armée, a fait connaître aux officiers sous ses ordres « ce bon résultat de travaux qui honorent à la fois leurs auteurs et l'armée dont ils font partie. »

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient de prendre l'initiative d'une mesure importante. Elle a soumis à l'homologation ministérielle un tarif spécial, à prix réduits, pour la délivrance des billets d'aller et retour des trois classes, au départ de toutes les gares et stations de son réseau en destination de Paris, et réciproquement.

Le coupon de retour est valable pour :

Un jour dans une zone de 105 kilomètres;

Deux jours dans une zone de 106 à 205 kilomètres;

Trois jours dans une zone de 206 kilomètres et au delà.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest va soumettre

à l'homologation du ministre des Travaux publics une proposition analogue, sur les bases suivantes :

Jusqu'à 125 kilomètres de distance, le retour ne serait valable que le jour même.

De 126 à 250 kilomètres, il serait valable deux jours.

De 251 à 623 kilomètres (le plus long parcours du réseau de l'Ouest), il serait valable trois jours.

Ces billets seront susceptibles d'une réduction du quart pour chacune des trois classes.

L'initiative de la création des billets d'aller et retour de grands parcours est due à la Compagnie de l'Est, qui, depuis trois ans, délivre des billets directs pour des gares distantes de 167 kilomètres, comme Troyes, et de 172 kilomètres, comme Reims.

La Compagnie de Lyon a fait aussi les plus louables efforts pour donner satisfaction au public. Elle a établi des billets de ce genre valables pour des zones de 100 à 110 kilomètres.

Chaque année, les communications postales et télégraphiques prennent chez nous un accroissement dont il est difficile de prévoir la limite.

Dans le cours de l'année 1878, les communications postales, comparées à celles de l'année 1877, se sont accrues de 30 %, et les communications télégraphiques ont dépassé de 60 % celles de l'année précédente.

Les dix premiers mois de l'année courante accusent un accroissement moyen de plus de 10 %. Cette moyenne sera certainement élevée par l'exercice du dernier trimestre; car, depuis le commencement d'octobre, on signale une extension considérable dans le service postal. Cette extension est surtout frappante dans le nombre des lettres échangées entre les bureaux intérieurs de Paris.

On incruste actuellement à la façade intérieure de toutes les gares et stations du chemin de fer de Paris à Belfort des plaques en faïence bleue portant certaines indications topographiques, dont la vulgarisation peut être très utile, on le comprendra sans peine.

Ces plaques font mention :

1° De la distance de la station à Paris;

2° De celle de la station au chef-lieu du département;

3° De celle des préfectures ou sous-préfectures les plus proches;

4° De l'altitude calculée comme d'usage par rapport au niveau de la mer.

X. DACHÈRES.

THÉÂTRES

Le concert du Trocadero. — M^{me} Adolina Patti. — Folies-Dramatiques : *Pâques fleuries*, opéra-comique en trois actes; paroles de feu Clairville et de M. Alfred Delacour; musique de M. P. Lacomme.

Nous n'aurions pas grand-chose à dire des théâtres cette semaine, si nous n'avions eu la matinée du Trocadero, qui a été un véritable événement. Un événement exceptionnel, pouvons-nous ajouter. Jamais Paris n'a assisté à un pareil spectacle et n'a manifesté un enthousiasme si ardent. Il s'agissait, nous ne dirons pas de la rentrée, mais de la réapparition de M^{me} Adolina Patti, qui avait apporté son concours à la magnifique fête organisée par le comité de l'Association des artistes dramatiques. La véritable rentrée de M^{me} Adolina Patti n'aura lieu qu'au mois de février, époque fixée pour la saison italienne dont M. Merelli s'est fait l'initiateur. Un grand et intelligent directeur, ce M. Merelli, qui nous rend le Théâtre-Italien et la Patti au moment où le Théâtre-Italien paraissait enterré à tout jamais et où la Patti semblait perdue pour nous. Elle chantait partout, excepté à Paris. De bonnes âmes prétendaient que Paris lui était interdit; que le public parisien lui battrait froid en raison d'une foule de choses qui ne le regardent en aucune façon. De sorte que la pauvre n'oserait affronter les regards de cet ogre; qu'elle ne viendrait pas, et que nous en serions réduits à ne plus la connaître que par ses succès à l'étranger. M. Merelli, qui est un homme d'esprit et un homme de bon sens, passa outre : il engagea la Patti, très tranquille sur le résultat de sa hardiesse. Pourtant la cantatrice n'a pas voulu attendre l'heure de sa rentrée définitive. On la sollicitait pour une bonne action; elle a accepté, elle est venue, elle a paru... Et si vous saviez quelle victoire, quels braves,

quelles exclamations délirantes, quelles ovations triomphantes! C'était non seulement l'artiste que le public applaudissait avec cette fureur, c'était la femme qu'il prenait sous sa protection, qu'il se déclarait résolu à défendre, et qui, placée sous cette puissante égide, pouvait désormais se rassurer et dédaigner toutes les injustes hostilités dont nous l'avons vue menacée le matin même. C'est que vraiment aussi l'art le plus exquis ne s'est jamais révélé sous une forme plus séduisante. Avec sa beauté originale et fine, sa voix d'or, sa grâce irrésistible, son talent incomparable, qui semble ne lui avoir coûté aucun effort, la Patti est le plus charmant, le plus délicieux, le plus ravissant des phénomènes. Elle ne ressemble à personne, et personne ne lui ressemble; c'est une personnalité exceptionnelle et adorable, la réunion de tous les dons, de toutes les séductions, de tous les plus merveilleux enchantements que l'on puisse rêver. C'est la Patti. Le public l'a applaudie frénétiquement, avec transport, avec rage. La foule l'attendait au dehors pour la voir monter en voiture et l'a saluée comme une souveraine. Elle a chanté, avec la pureté, l'éclat, la virtuosité qu'on lui connaît, l'air de *Sémiramide* et l'air d'*Ernani*, plus un troisième morceau, la romance de M^{me} de Rothschild, *Si vous n'avez rien à me dire*, qui ne figurait pas sur le programme, mais qu'elle nous a offert en dédommagement d'une poésie que devait dire M^{lle} Sarah Bernhardt. Or, M^{lle} Sarah Bernhardt n'est pas venue. Elle a fait dire au dernier moment « qu'elle ne viendrait pas », sans dire pourquoi. Le public a ricané en écoutant cette annonce, dont la sécheresse n'était atténuée par aucune excuse; mais il a accepté, avec un empressement facile à comprendre, la compensation proposée. Dans toute autre circonstance, cet acte de bon goût eût doublé le succès de l'artiste. Mais le succès était tel et avait atteint un diapason si élevé qu'y ajouter quelque chose eût été absolument impossible.

Cette matinée, du reste, grâce aux soins des organisateurs, MM. Halanzier et Coquelin, au concours d'artistes comme M^{me} Judic et Châumont, de Lassalle, Talazac, les deux Coquelin et Bethellier, a marché à merveille. Outre l'absence de M^{lle} Sarah Bernhardt, on a eu aussi à regretter celle de M^{lle} Jeanne Granier; mais M^{lle} Granier était, elle, très sérieusement indisposée, au point de ne pouvoir jouer le soir à son théâtre et de forcer son directeur à la remplacer. Naturellement on ne pouvait lui en vouloir, tandis que le cas de M^{lle} Sarah Bernhardt n'a pas paru, il faut le dire, aussi excusable. Mais M^{lle} Sarah Bernhardt est une excentrique et ne fait rien comme tout le monde. Seulement nous ne savons si ses fantaisies sont bien habiles, et si elle a dû être bien flattée d'apprendre que le public avait pris si philosophiquement son parti de ne pas l'entendre. Ce détail serait de nature à la faire réfléchir.

La *Jolie Persane*, que le Théâtre de la Renaissance représente au moment où nous mettons sous presse, vient trop tard pour que nous puissions en parler aujourd'hui. Ce sera pour le prochain numéro.

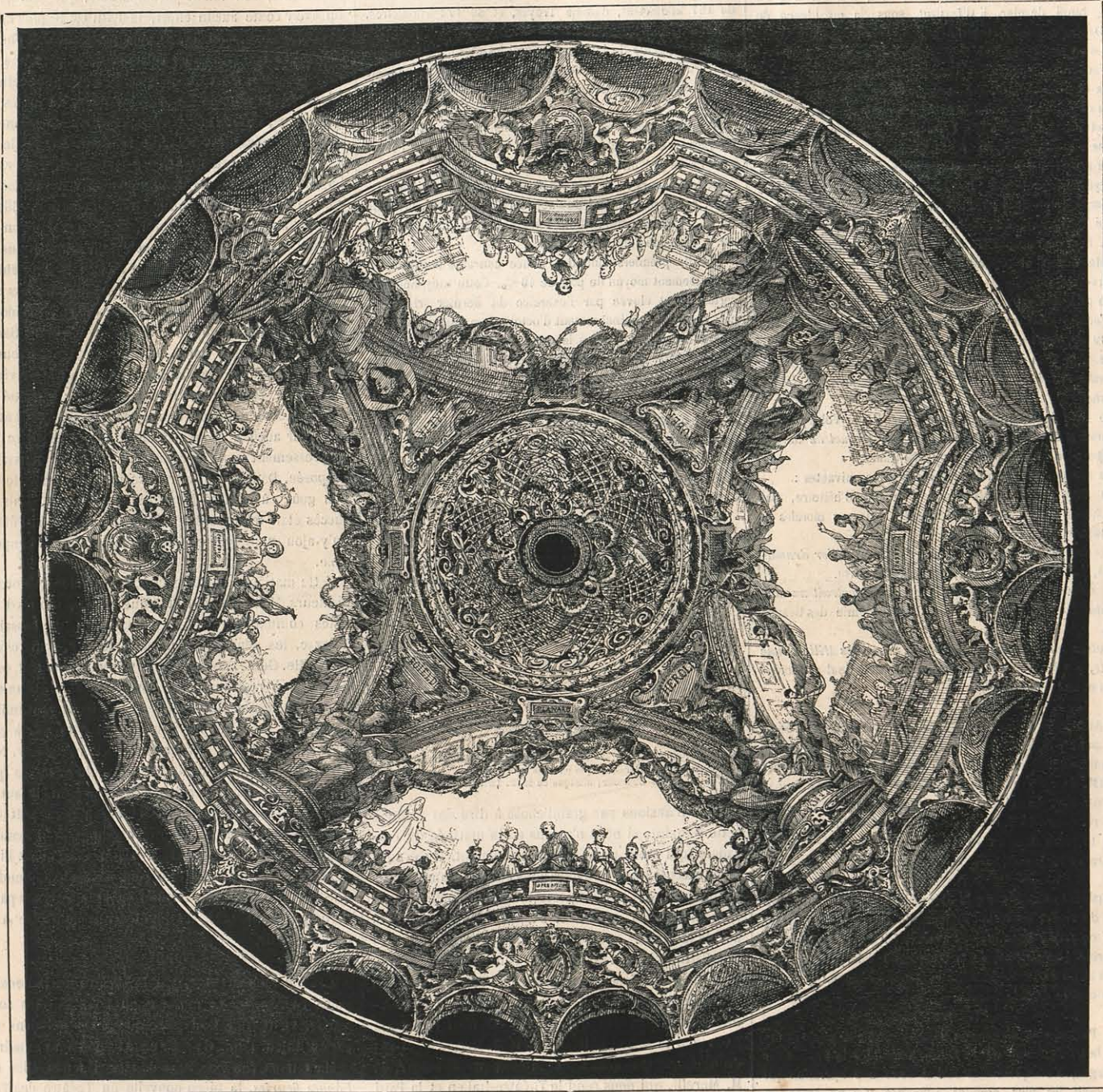
Mais nous pouvons vous donner des nouvelles de *Pâques fleuries*, la pièce nouvelle du Théâtre des Folies-Dramatiques. L'affiche l'appelle un opéra-comique. C'est l'idée fixe, aujourd'hui, des théâtres d'opérettes de répudier en quelque sorte l'opérette. « Opéra-comique » sonne mieux, surtout à l'oreille des musiciens, qui tiennent à montrer leur savoir-faire et à prouver que leur talent n'est pas fait pour s'avilir dans un genre inférieur. L'opérette, c'est un peu la cascade; l'opérette, c'est la licence; elle autorise toutes les extravagances et tous les crocs-en-jambe donnés aux règles austères du contrepoint; mais elle est ou plutôt elle était l'inspiration et la gaieté. Cependant l'opérette a pris du développement et, avec le succès, une allure plus grave. « Elle se tient », elle ne se livre plus. Elle a la prétention de reconstituer l'ancien opéra-comique sorti de mélodies de vaudeville accompagnées par quatre violons et deux clarinettes. Nous ne blâmons

pas cette tendance. Nous sommes très heureux de voir tant de débouchés utiles ouverts aujourd'hui aux compositeurs qui redoutent à la salle Favart la concurrence de M. Gounod et qui n'ont pas de temps à perdre. Nous trouvons tout naturel que M. Lacome, compositeur de *Pâques fleuries*, ait voulu écrire autre chose qu'une bouffonnerie musicale. Sa musique a de la couleur et de la science; très spirituelle par moments, elle se développe et s'assombrit en certains

autres. C'est de la musique d'opéra-comique. Seulement le poème est un vrai poème « d'opérette ». Et voilà la question. Ce poème a paru plus excentrique, plus déraisonnable, plus incompréhensible que de raison. Il aurait fallu une musique endiablée, la musique d'Offenbach, pour en illustrer le sujet fantaisiste. Cependant il comporte une intrigue. Vous allez en juger :

La scène se passe sur la frontière d'Espagne. La France et l'Espagne sont en guerre. Pour le moment,

il y a une trêve convenue entre les belligérants, pour permettre de célébrer la fête de Pâques fleuries. La jeune Irène est fiancée par un père inexorable à un général espagnol des plus désagréables; elle va l'épouser. Mais son cœur appartient à un jeune officier français. Alors, pour éviter une union odieuse, elle se fait enlever par l'officier, le capitaine Roger, avec l'aide de sa soubrette Maïla. Mais, en route, elle apprend que Roger a déjà enlevé une autre femme;



LE NOUVEAU PLAFOND DE LA SALLE DE L'OPÉRA-COMIQUE, œuvre de M. LAVASTRE JEUNE. (D'après un dessin de l'auteur.)

Voir le Courrier de Paris de l'avant-dernier numéro.

elle se croit trahie; elle consent à épouser le général; l'union se conclut, en dépit de Maïla, la soubrette, qui, pour l'empêcher, avait pris un fusil et tiré sur une sentinelle. La trêve est rompue; les Français sont vainqueurs. Mais comment délivrer Irène de son mari? Rien de plus simple. Un conseil de guerre le condamne à la mort civile. Le mariage est nul. Roger se justifie, la femme enlevée était une espionne dont il voulait se débarrasser. Irène lui rend son amour; il épouse Irène... et c'est tout.

La pièce est montée avec un grand luxe; on en ju-

gera par notre gravure. Elle est jouée avec entrain, surtout par M^{me} Simon-Max, M^{lle} Marthy et M. Lepers. GÉRÔME.

REVUE SCIENTIFIQUE

De l'influence des forêts sur la régularisation du régime des eaux et sur la température et l'atmosphère. — De la consommation du lait et de ses dérivés, en Angleterre. — La rougeole.

Des observations recueillies avec le plus grand soin pendant ces dix dernières années sous bois et non loin de la

lisière de la forêt, et en troisième lieu en plaine et loin de toutes forêts, ont permis de formuler les lois suivantes :

1^o Les forêts accroissent la proportion des eaux météoriques qui tombent sur le sol, et favorisent ainsi l'alimentation des sources et des nappes d'eau souterraines.

2^o En région forestière, le sol reçoit autant et plus d'eau sous le couvert des arbres que le sol découvert des régions peu ou point boisées.

3^o Le couvert des arbres de la forêt ralentit dans une forte proportion l'évaporation de l'eau reçue par le sol, et contribue par là au maintien de la fraîcheur de celui-ci et à la régularité du régime des sources.



THÉÂTRE DES FOLIES-DRAMATIQUES. — *PAQUES FLEURIES*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, de MM. CLAIRVILLE et DELACOUR ;
musique de M. P. LACOME. — Voir page 691.

4^e La température sous bois est beaucoup moins inégale que hors bois, bien que, dans l'ensemble, elle soit un peu inférieure, mais les minima y sont constamment plus élevés et les maxima moins élevés que dans les régions non couvertes de bois. C'est aux environs de Nancy et par les élèves de l'école forestière de cette ville, sous la direction de M. Mathieu, sous-directeur de l'école, que ces observations ont été faites.

D'autre part, M. Faurat, alors sous-inspecteur des forêts à Senlis, a fait, pendant quatre ans, mais d'après une méthode différente, des observations de météorologie forestière qui corroborent pleinement et complètement à certains égards celles de M. Mathieu. Les lois qui semblent se dégager des chiffres relevés par M. Faurat sont les suivantes :

1^o Il pleut plus abondamment, à circonstances identiques, au-dessus des forêts qu'au-dessus des terrains non boisés, et au-dessus des forêts d'arbres verts qu'au-dessus des bois d'arbres à feuilles caduques.

2^o Le degré de saturation de l'air atmosphérique par l'humidité est plus fort au-dessus des forêts qu'au-dessus des sols non couverts de bois, et beaucoup plus fort sur les massifs de pins sylvestres que sur les massifs d'essences feuillues.

En sorte qu'il y a toujours au-dessus des cimes des arbres composant une forêt, surtout si ce sont des arbres verts, un écran d'humidité qui n'existe pas au-dessus de la plaine.

3^o La feuillée et la ramure des arbres d'essences feuillues interceptent un tiers et celles des arbres résineux la moitié des eaux de pluie, qui s'en retournent ensuite par voie d'évaporation dans l'atmosphère. D'autre part, ces mêmes feuillées et ramures restreignent l'évaporation de l'eau parvenue jusqu'au sol, et cette évaporation est près de quatre fois moindre sous un massif de bois feuillu qu'en plaine, et deux fois un tiers seulement sous un massif de pins.

4^o Les lois de la marche de la température hors bois et sous bois sont pareilles à celles qui résultent des observations de M. Mathieu. Les trois lois précédentes s'accordent également avec les formules déduites par ce dernier, et la conclusion générale des unes et des autres est que les forêts régularisent le régime des eaux et exercent sur la température, comme sur l'atmosphère, un effet de pondération et d'équilibre.

La consommation du lait et de ses dérivés est prodigieuse en Angleterre. Les principaux établissements de laiterie sont tous dans les districts de pâturages et les environs des grandes villes. Il y a quelques années, on n'évaluait pas à moins de 800,000 livres sterling la valeur du lait débité chaque année à Londres. Cette consommation est bien autrement importante aujourd'hui. À l'aide de la statistique agricole, il est permis de se faire une idée de la production du lait dans le Royaume-Uni par le dénombrement des vaches laitières : Angleterre, 1,573,656; pays de Galles, 259,462; Écosse, 394,749; île de Man et îles Normandes, 32,965; Irlande, 1,582,346.

Les districts agricoles qui fournissent le plus de lait sont, en Angleterre, dans le nord, les comtés de Cumberland et de Lincoln; à l'ouest, Lancastre, Chester; au centre, Derby, Leicester, Wits, Shrop, Stafford, Warwick; au sud, Middlesex, Kent, Somerset et Sussex, Devon, Dorset et Cornouailles. Dans le pays de Galles, c'est surtout dans le sud, près des districts industriels, que l'on trouve le plus de vaches laitières, Camarthen et Clomergan, et aussi à l'ouest, Cardigan, Carnarvon, Denbigh, Pembroke et Montgomery. En Écosse, Aberdeen, Argyll, Lanark et Perth sont les contrées où l'on élève le plus de vaches laitières. En Irlande, les quantités de ce bétail sont partout nombreuses, principalement dans les deux provinces de Munster et d'Ulster; mais il faut remarquer que parmi les vaches laitières sont comprises à la fois celles qui nourrissent les jeunes veaux et celles qui fournissent le lait nécessaire à l'alimentation de l'homme. Le nombre du gros bétail en Irlande étant très considérable, le nombre des vaches nourricières occupe aussi beaucoup plus de place.

Le lait est la matière première de deux autres produits, le beurre et le fromage. Le beurre est la crème solidifiée au moyen du barattage. Autrefois les beurres les plus estimés étaient ceux de la forêt d'Epping, dans le comté de Sussex, du Yorkshire et de Cambridge; mais ils ont été supplantés, du moins sur le marché de Londres, par ceux de Dorset, de Devon et surtout d'Aylesbury. Le beurre d'Aylesbury, qui comprend les meilleures qualités des laiteries d'Oxford et de Cambridge, est celui qui atteint les plus hauts prix. Le beurre de Somerset et de Gloucester est aussi très estimé; il

est massé en livres, emballé dans des corbeilles carrées et envoyé à Londres. Le beurre des montagnes du pays de Galles et d'Écosse, des landes, des champs communaux et des bruyères est d'excellente qualité, lorsqu'il est bien préparé, et, quoiqu'il ne fournisse pas des qualités égales, il est réputé supérieur à celui qui provient des plus riches prairies. L'Irlande produit beaucoup de beurre; il est très inférieur à celui de la Grande-Bretagne, non par suite de la qualité défectueuse du lait, mais par le défaut de soin dans la préparation. Cela n'empêche pas que beaucoup de beurres irlandais ne viennent à Londres, et, mêlés à d'autres, ne soient vendus sous un tout autre nom que celui de leur origine.

La consommation du beurre est considérable en Angleterre. Celle de Londres, en particulier, est estimée en moyenne à 8 livres par individu : en calculant la population de la métropole à 2,200,000 âmes (elle est un peu plus élevée aujourd'hui), la consommation serait de 25,600,000 livres ou 11,428 tonnes; mais, à ces quantités, il faut jouter 3,000 tonnes de beurre requis pour les besoins de la marine, ce qui porte la consommation, en chiffres ronds, à 14,428 tonnes ou 32,000,320 livres, lesquelles quantités, à 4 shilling la livre, représentent une valeur de 1,600,000 livres sterling. On a évalué la production du beurre d'une vache laitière à 180 livres par an, chaque quart de lait correspondant à une once de beurre; en d'autres termes, 16 quarts de lait représentant une livre de beurre.

Il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser la consommation du beurre en Angleterre, excepté dans une grande ville comme Londres; mais la consommation d'une ville comme la métropole ne saurait donner l'idée d'une moyenne. Ce que l'on peut constater, c'est le nombre des vaches laitières, en laissant de côté toutefois les vaches nourricières. Si la production est immense dans le Royaume-Uni, la consommation est encore bien autrement supérieure à la production. Le droit sur le beurre a été abrogé en 1859, et aujourd'hui l'Angleterre importe de Suède, de Danemark, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de France, des États-Unis, du Canada, 8,502,084 livres sterling de beurre, c'est-à-dire pour plus de 212,000,000 de francs. La France a la grosse part dans ce mouvement de l'importation, plus que le tiers, pas tout à fait la moitié : 3,387,219 livres sterling, soit plus de 84,000,000 de francs.

Une des maladies les plus fréquentes chez l'enfant et qui règne le plus constamment et dans toutes les saisons est à coup sûr la rougeole.

Quelle est l'origine de la rougeole? Il faut bien avouer qu'elle n'est pas beaucoup mieux connue que celle de la petite vérole. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle naît par transmission de l'homme malade à l'homme sain, que bien peu de sujets y échappent, qu'elle frappe également les deux sexes, qu'elle est surtout fréquente de trois à dix ans. Il est assez commun de voir les nouveau-nés échapper à la contagion, mais c'est une règle qui souffre de nombreuses exceptions.

L'âge adulte n'en est pas exempt, comme le prouve l'exemple frappant de la terrible épidémie qui attaqua les îles Féroë. La rougeole n'avait pas pénétré dans le pays depuis soixante-cinq ans lorsqu'elle fut apportée par un étranger venant du continent. En sept mois, tous les individus âgés de moins de soixante-cinq ans qui n'avaient pas eu la rougeole à l'étranger furent atteints, et cela au nombre de 6,000 sur une population de 7,782 habitants.

On a beaucoup discuté sur la nature du poison de la rougeole, et l'on pense, sans pouvoir le démontrer, qu'il est de nature végétale ou animale.

Le Dr Salisbury, ayant observé que les ouvriers qui battent la paille de froment et les soldats couchant au camp sur de la paille avariée étaient pris de rougeole, a cru pouvoir conclure qu'en absorbant les végétaux microscopiques de cette paille, ils s'étaient donné la maladie. Le Dr Salisbury s'inocula ces cryptogames, il pratiqua la même opération sur sa femme, et il déterminait sur lui et sur elle une éruption de quelques taches de rougeole. Il fit des inoculations sur des enfants placés dans des pensionnats où régnait la maladie, et beaucoup d'entre eux furent préservés. Quelques-uns furent pris, mais l'éruption fut très modifiée, au dire du Dr Salisbury. Ces observations n'ont rien de probant, mais il était bon de ne pas les passer sous silence.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on est parvenu à inoculer la rougeole au moyen du sang, des larmes, du mucus nasal et de celui de la gorge. Ces inoculations semblent prouver que la rougeole est transmissible à toutes ses périodes par les exhalaisons cutanées et respiratoires, par les débris de la disquamation, par le corps et les vêtements des individus qui ont approché des malades, etc.

Quelle est la durée de l'incubation de la rougeole? Elle est en général d'une dizaine de jours; l'éruption apparaît presque toujours le treizième ou le quatorzième jour après celui de la contagion. Disons cependant qu'il n'est pas toujours possible de désigner l'époque où l'on s'est approché d'un foyer d'infection. Le fait suivant donnera une idée de l'incubation de la maladie.

Un enfant atteint de rougeole fut admis dans un hôpital de Paris.

Au bout de douze jours, quelques enfants offrirent les premiers symptômes de la rougeole; d'autres après le vingtième jour, un après le vingt-cinquième, un après le vingt-sixième, un après le vingt-neuvième.

Comme on le voit, l'incubation n'a pas la même durée chez tous les sujets. Elle varie suivant les individus et d'après des conditions qu'il est impossible de déterminer.

Faisons encore observer que lorsque la maladie est inoculée, la période d'incubation est de six à sept jours seulement.

La rougeole se montre de préférence au printemps et à l'automne. Elle ne récidive pas, en général, mais il existe dans la science quelques observations d'individus qui l'ont contractée jusqu'à trois fois. Cependant il faut se défier de ces histoires de rougeole qui ont récidivé quatre ou cinq fois, les parents confondant volontiers avec cette maladie d'autres éruptions de la peau si fréquentes dans l'enfance.

Voyons maintenant comment débute la rougeole. Il y a du malaise, du frisson, du mal de tête, des bâillements et de la courbature générale. Les yeux deviennent rouges, larmoyants, sensibles à la lumière. Le malade étourdi. Les narines laissent suinter un liquide clair et irritant. La toux est rauque. Il y a quelquefois des saignements de nez, des vomissements, de l'agitation, et parfois de légères convulsions. La langue est blanche au milieu et rouge à la pointe et sur les bords. Les amygdales sont gonflées. Il y a parfois de la diarrhée. Les urines sont épaisses. Cette période dure de quatre à cinq jours en général.

Alors vient se joindre à ces phénomènes l'apparition sur le menton, sur le front, autour des lèvres, sur le nez et sur les joues de petites taches rouges, circulaires, distinctes, presque rondes, peu saillantes, semblables à des morsures de puces, s'effaçant sous le doigt et reparaissant immédiatement après; bientôt le corps tout entier en est couvert. Elles se réunissent par leurs bords et forment des plaques rouges, qui se confondent quelquefois, et la face se tuméfie. La rougeur des taches varie selon que la fièvre est plus ou moins forte. Le malade éprouve de la démangeaison.

Pendant cette période, la fièvre est vive, l'écoulement du nez augmente, ainsi que la toux; les paupières sont très gonflées, l'agitation est souvent très grande, et l'enfant passe les nuits sans sommeil. Les taches restent stationnaires pendant deux ou trois jours.

Cinq jours environ après le commencement de l'éruption, les taches commencent à disparaître en suivant l'ordre d'apparition. Elles sont moins rouges, deviennent jaune pâle, elles s'effacent, et, à leur place, l'épiderme se détache en écailles qui se réduisent en poussière. Le gonflement du visage disparaît. L'agitation cesse, ainsi que le larmoiement et le rhume de cerveau. Tout rentre dans l'ordre, à part la toux, qui persiste pendant un temps plus ou moins long.

La rougeole a quelquefois une certaine gravité, à cause des complications et des maladies dont elle peut être suivie. En effet, elle amène quelquefois avec elle une pneumonie qu'on a appelée la pneumonie de la rougeole et qui a pour cause le catarrhe par lequel elle débute. Cette pneumonie ou broncho-pneumonie attaque de préférence les enfants au-dessous de cinq ans. C'est pendant les premiers jours de la maladie qu'elle se développe en général, quelquefois pendant la décroissance et très rarement après la disparition des taches. Nous nous contenterons de dire que son invasion est signalée par un redoublement de la fièvre et par l'accélération des mouvements respiratoires, qui atteignent le chiffre de 60 à 70 par minute. Avons-nous besoin d'ajouter que cette grave complication réclame impérieusement l'intervention du médecin? Mais, quelque grave qu'elle soit, elle guérit assez souvent.

La rougeole est quelquefois chez les enfants faibles, lymphatiques, le point de départ de certain engorgement des glandes. La tuberculisation pulmonaire se déclare aussi assez souvent après la rougeole, ainsi que la coqueluche.

La rougeole présente parfois des anomalies qu'il est bon de signaler.

Ainsi, on rencontre quelquefois des rougeoles sans catarrhe. Rayer en a observé plusieurs cas. « J'ai vu, dit-il, plusieurs enfants d'une même famille, habitant le même appartement, couchant souvent dans la même chambre, être

atteints d'une rougeole catarrhale fortement dessinée, hors un seul d'entre eux, dont la maladie offrait les symptômes de la première période de la rougeole et ceux de l'éruption, moins les phénomènes de la bronchite. »

Il existe aussi des rougeoles qu'on a appelées malignes. Ici les symptômes fébriles sont très accusés; il se déclare des phénomènes nerveux et des convulsions qui peuvent mettre la vie de l'enfant en danger.

Chez certains enfants, l'éruption est presque noire, et les petits malades présentent un état de dépression des forces et du pouls très accentué.

Chez d'autres, la rougeole sort mal, comme on dit; elle se manifeste en certains endroits pour disparaître presque aussitôt. Là encore on voit survenir des accidents nerveux, accompagnés de troubles intestinaux qui sont de mauvais augure.

Enfin on a décrit une variété de rougeole, sans éruption, que quelques médecins ont niée. Guersant a observé des enfants qui avaient de la fièvre, du rhume de cerveau, du larmoiement, du catarrhe bronchique, mais qui n'avaient pas d'éruption. M. Bouchut dit que, dans ce cas, il apparaît ordinairement sur le cou et sur les épaules quelques taches qui ont l'aspect des taches de la rougeole.

Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire que le pronostic de la rougeole est en général sans gravité et que l'immense majorité des enfants atteints de cette maladie se rétablissent complètement.

Le traitement de la rougeole est très simple dans la plupart des cas. La diète, le repos au lit, une chaleur tempérée, des boissons chaudes et légèrement sudorifiques, des tisanes émollientes, ainsi que le renouvellement de l'air, en ayant soin d'éviter le refroidissement, l'administration du sirop de pavots à petite dose, des loochs calmants, des lavements, tels sont les moyens qui suffisent en général.

L'intervention du médecin, qui est toujours utile dans la rougeole, devient indispensable quand l'éruption se fait difficilement, et quand la poitrine s'embarrasse.

Après la guérison, et surtout dans l'hiver, le malade doit garder la chambre trois semaines au moins, et on surveillera, avec une grande attention, ce qui se passe du côté des poumons. Le changement d'air est aussi très utile dans la convalescence.

D^r E. DECAISNE.

LE MONUMENT FUNÈBRE

ÉLEVÉ PAR L'ÉTAT, AU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE
AUX SOLDATS MORTS PENDANT LE SIÈGE

Ce monument est situé près de celui qui a recueilli les restes des gardes nationaux tués à Buzenval, et à peu de distance du caveau de Cail et de la sépulture de Barillet, l'ancien jardinier en chef de la ville de Paris. Il est construit tout en granit gris rayé, et renferme les ossements de 2,500 soldats. Le soubassement, de forme carrée, porte en sculpture des couronnes et des branches de chêne et de laurier; deux médaillons sont réservés pour les inscriptions que voici :

Monument
Élevé par l'État
Aux soldats morts
Pendant le siège de 1870-1871.

Sur un autre côté est gravée l'inscription :

Tombes militaires
Loi
du 4 avril 1873.

Au pied de la pyramide on voit, aux quatre angles, des grenades et des bombes. Quatre statues allégoriques sont placées aux angles du piédestal. Ces groupes, de grandeur naturelle, représentent un soldat de la ligne, portant au col de la capote le numéro du 82^{me} régiment; un marin, fièrement campé, bérêt sur la tête, indiquant le nom de l'*Envié*; un artilleur, sombre et résigné, et un garde mobile d'un aspect énergique.

Autour du monument est un petit jardin qu'enferme une grille très simple.

R. B.

LES INONDATIONS DE MURCIE

L'inondation qui a ravagé la province de Murcie est sans précédente. Celle de 1651 n'avait pas causé tant de désastres ni fait tant de victimes. C'est dans la soirée du 14 octobre que s'abattit simultanément sur les provinces de Malaga, d'Almería, d'Alicante et de Séville une tempête épouvantable, ac-

compagnée de pluie et de grêle; mais c'est surtout à Murcie et à Alicante qu'elle atteignit son maximum de violence. La vallée de la Segura, où sont situées ces deux villes, était depuis plusieurs mois éprouvée par une sécheresse qui avait beaucoup nui à l'agriculture.

Le bassin de la Segura et du Mundo, flanqué de sierras et de collines, est une vega ou plaine cultivée couverte de fermes, de villages, de moulins, souvent situés plus bas que les lits des rivières et torrents, à sec en cette saison. Vers deux heures du matin, après sept heures d'orage, la Segura et le Mundo ont roulé un volume d'eau tel que la vega était transformée en un lac qui couvrait plus de trente lieues. Rien n'avait résisté à la violence des eaux. Des centaines de maisons avaient été rasées, plusieurs ponts détruits, les fils télégraphiques emportés sur une longueur de soixante-dix kilomètres. La gare de Murcie, l'usine à gaz, la prison et la voie ferrée ont été inondées.

Les villes de Murcie, d'Orihuela, de Lorca furent attaquées au milieu d'une profonde obscurité. Les eaux, éteignant le gaz, envahissant les maisons et les églises, pénétrant dans les égouts, causèrent une panique immense.

Les habitants, réveillés en sursaut par le tocsin, se réfugièrent sur les toits de leurs demeures et poussaient des cris horribles.

Les autorités, à la lueur des torches, s'empressèrent d'organiser les secours : on sauva la population de trois faubourgs, où la rupture d'une digue amena pourtant la destruction de deux cents maisons, et les malades ne furent recueillis qu'avec de grandes difficultés.

Le jour vint bientôt éclairer ce spectacle vraiment navrant. Les eaux continuaient leurs ravages, détruisant tout sur leur chemin, entraînant les bestiaux, les récoltes, les meubles et les cadavres des nombreux paysans surpris au milieu de leur sommeil.

Quand on put, grâce au prompt envoi de secours, de troupes et de marins, avec des bateaux de Carthagène et d'Alicante, organiser le sauvetage, toutes les autorités et les notables rivalisèrent de zèle pour dégager les personnes menacées.

On cite beaucoup d'actes d'héroïsme; mais, hélas! le nombre des victimes est énorme, et les pertes sont incalculables.

On a déjà retrouvé plus de 600 cadavres, et il est malheureusement certain que le nombre des morts dépasse de beaucoup ce chiffre. Trois mille maisons sont détruites, et plus de vingt mille personnes restent sans asile.

Des souscriptions sont ouvertes dans toute l'Espagne, et déjà des sommes importantes ont été recueillies : le roi a envoyé 50,000 francs, la princesse des Asturies 5,000. Une somme de 10,000 francs a été donnée par la reine Isabelle. La Banque d'Espagne a déjà reçu beaucoup d'argent, et de tous côtés on organise des comités d'assistance.

Nous sommes heureux de constater qu'en France le sentiment public a été unanime pour venir au secours de tant de victimes. Plusieurs journaux ont ouvert des souscriptions, et l'argent abonde à l'ambassade d'Espagne, chez M. le marquis de Molins.

Incendies en Russie, éruption de l'Etna en Sicile, inondations en Hongrie et en Espagne, récolte désastreuse : l'année 1879, qui n'est pas encore terminée, est une année de fléaux terribles pour l'Europe.

S. L.

COURRIER DU PALAIS

Le procès d'Alphonse Humbert. — Une nouvelle bande de jeunes voleurs. Domestique ou jardinier?

Nous ne pouvons pourtant pas ne pas dire un mot du procès de *La Marseillaise*, représentée par M. Humbert, et par M. Grandin, le gérant de ce journal.

Ce n'est pas que nous tenions le moins du monde à nous mêler de questions qui ne nous regardent pas; nous n'avons nulle envie de parler politique, de nous aventurer sur un terrain brûlant et qui ne nous séduit en aucune façon. Chacun son goût. Le nôtre n'est pas d'affronter d'inutiles tempêtes, étant de ceux qui préfèrent le coin du feu paisible aux aventures de la rue en ébullition. Pour les politiques, nous sommes donc un triste sire, un de ces êtres inutiles et méprisables qui n'ont pas de rôle dans une insurrection, et qui restent chez eux très affligés quand les affaires se gâtent et que le journalisme purement littéraire tombe dans le marasme. M. Alphonse Humbert, dont il est ici question, semblait né, s'il faut en croire ses nombreux biographes, pour cette vie facile et heureuse de l'homme de lettres amoureux de la phrase, du poète rêveur et inoffensif. Il

avait du talent. Peut-être en a-t-il encore, mais dans un autre genre. Que serait-il devenu si la guerre n'avait éclaté, si l'insurrection n'avait succédé à la guerre? si le hasard des circonstances n'avait fait de lui un journaliste militant? et quel journaliste! Un rédacteur du *Père Duchêne*, tout simplement! Ils étaient deux dans la même situation, Vermesch et lui. Vermesch, lui aussi, était poète et avait rimé de jolis vers amoureux dans le style le plus tendre. Tous deux se mirent à parodier l'affreux journal d'Hébert. Ces deux poètes, au style choisi, maniant habilement une langue élégante, s'appliquèrent à parler au public des halles l'argot ignoble de la feuille déshonorée. Ce dut être un effort cruel pour deux artistes de la parole écrite, et l'on se demanderait encore aujourd'hui comment ils ont pu se résigner sans verser des larmes de sang, si les biographes ne nous révélaient le secret probable et très prosaïque de cette métamorphose littéraire. Le *Père Duchêne* rapportait mille francs par jour. Ses vociférations ordurières, ses menaces de mort, qui éveillaient dans la population paisible une épouvante trop justifiée, se vendaient très bien. Mais tous les acheteurs du *Père Duchêne* n'étaient pas des buveurs de sang, croyez-le bien. Ce n'étaient pas les terroristes du jour qui faisaient sa recette. C'étaient plutôt les trembleurs, que l'angoisse et la curiosité poussaient à interroger le redoutable marchand de fourneaux. Dame! en lisant le *Père Duchêne*, on savait au moins à quoi s'en tenir et qu'il fallait prendre garde. Les jeunes rédacteurs parlaient de fusiller, de guillotiner avec une désinvolture surprenante et qui donnait la chair de poule. Ils se fâchaient parce que le « gouvernement » ne guillotinaient pas. Tout cela froidement, comme s'il s'agissait de la chose la plus simple du monde, et surtout la plus innocente et la plus juste! Eh bien, c'était bon à savoir dans tous les cas. On achetait le journal, et le tour était joué.

Nous voulons croire à cette interprétation. Nous ne voulons pas croire à ces convictions féroces dont on osait se parer. Il nous déplaît de découvrir un cannibale, un sanguinaire imbecille, dans ce doux jeune homme qui revient de Nouméa, et dont, bon gré mal gré, ses amis feront un instrument politique. Il était revenu avec des idées de recouvrement et de repos; il avait retrouvé au seuil de la maison une jeune fiancée qui l'avait attendu. Il ne demandait peut-être qu'à vivre heureux désormais, à faire oublier un passé qu'il ne se rappelait peut-être pas sans remords; peut-être aussi serait-il revenu à ses rêveries, à la poésie de sa jeunesse. Eh bien, non. Il ne l'a pas pu, il ne le pouvait pas, on ne le lui a pas permis. On vint un jour lui proposer de le nommer conseiller municipal; il refusa, tout effrayé, cette proposition imprévue. La belle idée, en vérité! Conseiller municipal! lui qui ne sait pas ce que c'est, qui ne la saura jamais, qui n'avait jamais eu envie de le savoir! On se moquait, on était trop bon, il était bien reconnaissant, mais il n'acceptait pas.

Ah bien oui, ne pas accepter, lâcher les amis, abandonner la cause, se désintéresser de tout, est-ce que c'était possible? est-ce qu'on revient de Nouméa pour se reposer, par hasard? Entraîné dans le courant, victime peut-être d'une gaminerie coupable, condamné, déporté, amnistié, Humbert était désormais un personnage politique. Il ne s'appartenait plus. Il avait des « devoirs » à remplir. Plus de liberté, plus de loisirs, plus de flâneries! Il s'agit de donner une leçon au pouvoir, d'affirmer les droits du peuple, de prononcer des oraisons funèbres à sensation. Tu veux dormir, ô malheureux! vite il faut s'éveiller et descendre dans l'arène, ou paraître au balcon et haranguer la foule! Tu veux te promener; tout à coup une main sévère l'arrête, te retient, t'indique une autre route que celle où tes pas se dirigeaient. Eh! le club qui l'attend! eh! la séance importante qui te réclame! Tu n'as pas le droit, citoyen, de faire tes volontés, de te soustraire à tes austères obligations. Tu veux passer la soirée auprès de ta femme, jouer avec tes enfants, y penses-tu? Et la réunion électorale où tu es attendu, où tu dois fulminer contre la tyrannie et foudroyer l'infâme bourgeois! Allons, dis adieu au foyer, au repos, à la sécurité. Remplis tes devoirs d'homme politique, et surtout pas de modération! Le jour où tu te permettrais de ne pas vouloir dépasser le but, tu ne serais pas loin d'être un traître, et tu sais ce que la révolution fait des traîtres!

Il faut être enragé ou bien malheureux pour se plonger de gaieté de cœur dans un pareil enfer. C'est pourtant ce qu'a fait Humbert, poussé par son destin. Il a été arraché aux douceurs de la vie, on l'a nommé, malgré lui, conseiller municipal, et il a prononcé sur la tombe d'un amnistié un discours où il a traité la justice de « prostituée » et déclaré que les héros de la Commune étaient l'élite de la France! Dame! c'était aller un peu loin, nous ne pouvons pas dire



L'INONDATION DE LA PLAINE DE MURCIE. (D'après un croquis de M. Fernando M.) — Voir page 695.



SALON DE 1879. — LA COUPE ET LES LÈVRES, tableau de M. ÉDOUARD RICHTER. (D'après une photographie de M. Lecadre.)

FRANK, se démasquant.

« La bière est vide? Alors c'est que Frank est vivant. »

ALFRED DE MUSSET.

autre chose, n'ayant pas l'intention de discuter les doctrines du citoyen Humbert. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que cela lui a rapporté 6 mois de prison et 4,000 francs d'amende. M. Grandin a été condamné, lui, à 4,000 francs d'amende, d'une part, et 5,000 d'amende pour avoir publié le discours d'Humbert et reproduit une lettre de Henri Rochefort. On sait que Rochefort, condamné, privé des droits politiques, n'a pas le droit d'écrire dans les journaux et que sa signature constitue une contravention. Il est vrai qu'il se passa de la permission. Il y a appel.

Voilà tout ce que nous avions à constater.

Abel Philippon, dix-sept ans, tourneur en bois; François Lemarchand, horloger, 24 ans; Auguste Porcher, 26 ans, ouvrier en papiers peints; Joseph Reinhardt, 17 ans, camelot; Louis Archambaud, 47 ans, journalier; et Félicie Peschot, 21 ans, « fille soumise », telle est la composition de la très peu agréable société qui comparaisait l'autre jour devant la Cour d'assises de la Seine.

Tous ces gens-là étaient des voleurs. C'était une « bande » comme on en surprend de temps en temps dans Paris, sans pouvoir espérer de détruire toutes ces redoutables associations. Ce qui nous effraye, nous, c'est l'âge tendre de quelques-uns de ces malfaiteurs; 17 ans, 21 ans, si jeunes et déjà perdus! A quelle école ont été élevés ces misérables adolescents? et n'est-ce pas inquiétant de voir le crime se développer si vite dans ces jeunes âmes? Mais à quoi bon nous attendre? Ces drôles tiraient de notre morale et nous demanderaient si nous nous moquons d'eux en la leur faisant au sentiment.

Le 28 avril, M. Marmorat, chef de vente au journal *La Liberté*, demeurant rue du Faubourg-Montmartre, 33, au quatrième étage, rentrant chez lui à dix heures du soir, constata, non sans une douloureuse surprise, que la serrure de sa porte avait été fracturée et qu'on lui avait volé une foule de choses : du linge, des vêtements, un revolver, un réveille-matin, une lorgnette. Tout cela valait de six à sept cents francs. On avait essayé aussi d'ouvrir le coffre-fort, mais, heureusement, on n'avait pu y parvenir. M. Marmorat chercha quel pouvait être l'auteur du vol, et ses soupçons ne furent pas longs à se fixer. M. Marmorat a le malheur d'être alligé d'un frère utérin, nommé Philippon, lequel est un mauvais sujet fiéffé, et qui fut arrêté le lendemain, vêtu de quelques-uns des habits volés la veille. Philippon ne chercha pas longtemps à nier. Il avoua tout et fit même bonne mesure, car il dénonça ses complices Archambaud et Lemarchand, qui logeaient dans un garni de La Chapelle, sous les faux noms de Dubois et de Caillard. Archambaud, Lemarchand, Porcher, la fille Peschot, maîtresse de Philippon, s'étaient empressés, aussitôt celui-ci arrêté, de se rendre à son garni et de déménager un grand nombre de paquets. On devine le contenu des paquets. C'étaient les objets volés. Aussi la perquisition chez Philippon fut-elle infructueuse. On ne trouva rien. Mais on fut plus heureux chez Porcher, où l'on retrouva à peu près tout. On arrêta Porcher, Archambaud et Lemarchand.

D'autres vols furent ultérieurement découverts, dont les auteurs figurent dans la bande ci-dessus désignée. Un vol chez les époux Flammand, rue Ramponneau : on avait pris des vêtements, du linge, des boucles d'oreilles, un peigne en argent, six cuillères de métal blanc, plusieurs pièces de linge, retrouvés plus tard dans le logement de Porcher.

Les époux Robert, rue de la Réunion, furent aussi victimes d'un vol de ce genre, et également deux locataires de leur maison; M. Fazette, employé de commerce, a été dévalisé par Lemarchand, et Reinhardt lui aurait servi de recéleur. Reinhardt a pu se justifier, puisque le jury l'a acquitté.

Archambaud et Porcher ont obtenu les circonstances atténuantes. En conséquence, la Cour a condamné Philippon et Porcher chacun à six ans de travaux forcés et dix ans de surveillance; la fille Peschot à cinq ans de travaux forcés et cinq ans de surveillance; Archambaud à quatre ans de prison, et Lemarchand à deux ans de la même peine.

Un jardinier est-il un domestique? doit-il être traité comme tel? Le nommé Meyer, jardinier chez M. Staiger, propriétaire à Sartrouville, ne le pensait pas. Jardinier, il était, valet non. Il comprenait sa dignité, et, bien qu'homme à gages, selon les termes de la loi, il ne se croyait nullement assimilé à ces êtres inférieurs que le caprice du maître peut renvoyer d'une semaine à l'autre. En un mot, Meyer n'était pas un de ces hommes auxquels on peut donner leurs huit jours. Pourtant M. Staiger les lui donna, ce qui révolta beaucoup Meyer. Non seulement sa dignité était offensée, mais il croyait avoir la loi pour lui. D'abord, il donnait pour raison qu'il n'était pas logé dans les meubles du propriétaire. M. Staiger lui donnait le logement, mais lui, Meyer, fournis-

sait le mobilier, un mobilier à lui appartenant. Il ne demeurait chez M. Staiger que depuis deux mois; il avait fait des frais d'emménagement, il allait se voir obligé de déménager encore; donc, nouveaux frais. Un domestique ordinaire n'a pas tous ces ennuis; il en est quitte pour faire sa malle et pour la mettre au chemin de fer s'il quitte le pays, ou pour la confier à un commissionnaire s'il ne s'éloigne pas trop de la localité. Donc Meyer ne se trouvait pas dans les conditions ordinaires des simples laquais. Il était renvoyé, soit, il s'en irait; mais M. Staiger lui devait quelque chose, un dédommagement pour son amour-propre blessé et pour tant de dépenses perdues. Meyer réclama 200 francs; M. Staiger les refusa. De là, procès devant le juge de paix.

M. le juge de paix donna, en principe, raison au jardinier; il condamna M. Staiger à lui payer 50 francs de dommages. Ni l'un ni l'autre ne furent contents: Meyer trouva la compensation très insuffisante, M. Staiger ne voulait rien payer du tout, en maintenant son droit *mordicus*. La question ne laissait pas d'être intéressante après tout, pour le propriétaire d'abord, pour le jardinier ensuite.

En conséquence, M. Staiger interjeta appel, Meyer appela également de la sentence du juge de paix, et la question vint d'être définitivement tranchée. Après avoir entendu M. Lecomte, avocat de M. Staiger, et M. Henri Bonnet, avocat de Meyer, le tribunal a confirmé purement et simplement le jugement rendu. Il a donné raison à M. Staiger, en déclarant qu'il n'y a pas de distinction à établir entre un domestique et un jardinier... au point de vue des huit jours. Les domestiques seront-ils fiers d'être assimilés aux jardiniers? Nous l'ignorons; mais les jardiniers seront bien certainement furieux d'être assimilés aux domestiques.

MAITRE GUÉRIN.

UN « MUSIC-HALL » DE TEMPÉRANCE

A LONDRES

Les sociétés de tempérance de Londres déploient un zèle et une ingéniosité vraiment extraordinaires dans la lutte qu'elles ont entreprise contre le fléau de l'ivrognerie, qui fait de si profonds ravages dans les classes ouvrières des grandes villes anglaises.

Le comité d'une de ces associations vient de fonder, dans un des quartiers les plus peuplés de Londres, à Bishopsgate, un « Music-Hall », ou café-concert, de tempérance.

C'est une salle de proportions vastes, décorée avec un luxe relatif par les soins du comité.

Les boissons alcooliques sont absolument exclues du nombre des rafraîchissements qu'on y trouve. Pour quelques sous, — deux pence, — on peut y boire du thé, du café, de la limonade, etc.

Le spectacle y est le même que dans les cafés-chantants ordinaires, et, certains soirs de la semaine, principalement le lundi et le samedi, on y peut entendre les traditionnelles chansonnettes comiques et les inévitables nègres bouffons; on y peut admirer les « danses nouvelles »; enfin le Music-Hall de tempérance réunit toutes les attractions des autres établissements populaires. Le prix des places y est peu élevé et varie de un shilling à un penny.

D'autres jours sont réservés à des lectures sur la tempérance; le dimanche, on y fait des conférences religieuses.

La nouvelle fondation de la Société de Tempérance est assurément appelée à rendre de grands services à la cause qu'elle défend; l'idée de mettre à profit les plaisirs et les distractions populaires pour détourner les ouvriers du cabaret est des plus pratiques et sera des plus fécondes.

H. VERNON.

LES BELLES AMIES

DE M. DE TALLEYRAND*

PAR

M^{me} MARY SUMMER

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE II.

LA CHAUMIÈRE DU MONT-PARNASSE (suite).

M^{me} Hamelin s'avança sur la pointe du pied :

— Que te disais-je, petite? rien ne bouge; c'est une indignité, Thérédia nous fausse compagnie; elle a commandé sa migraine, mais voici Mitti; nous allons être renseignées.

1. Reproduction interdite. — Voir les numéros 1278 à 1283.

Mitti mérite ici une mention; c'était une jeune personne piquante et déliée, sachant tout faire, même ce qui ne concernait pas son état. Au besoin elle eût été cuisinière ou concierge; soubrette habile, elle chiffonnait le tulle et le crêpe aussi bien que Leroy¹ ou la citoyenne Germon, coiffait comme Caron ou Tellier² et, surtout, savait éconduire les amoureux gênants avec une adresse précieuse pour une personne aussi répandue que sa maîtresse.

— Impossible de réveiller la citoyenne Tallien, fit-elle d'un air imposant. Après une nuit agitée, elle repose encore.

Caroline Hamelin n'était pas femme à s'en laisser imposer, même par Mitti :

— Désolée, ma petite, je force la consigne; il faut absolument que j'entre : de la part du directeur Baras; une affaire politique qui ne souffre aucun retard. Pas d'objection; je prends tout sur moi; introduisez-nous immédiatement.

Mitti eut un geste de protestation, mais elle obéit. Les deux visiteuses traversèrent plusieurs salons décorés avec le mauvais goût de l'époque. Le mobilier, comme la toilette, avait subi une transformation. De par l'autorité du peintre David, il n'existait plus que des meubles à l'imitation de ceux de Pompéi ou d'Herculanum. Les fauteuils, d'un dessin anguleux, vous cassaient les bras; les canapés, rembourrés de foin, sentaient l'écurie, et les mousselines drapées aux fenêtres ne donnaient que l'illusion d'un rideau. Plus de tapis épais, de portières discrètes, de vastes cheminées ni de doubles fenêtres; les Grecs et les Romains n'en avaient pas! Guéridons en bois de rose où s'écrivaient tant de serments qui n'engageaient guère, chiffonniers de Boule dont les tiroirs gardaient tant de reliques amoureuses, vous étiez relégués au grenier et remplacés par les tables à la Tronchin ou les trépiéds à l'Aspasie! Moelleuses bergères, sofas où les baronnes s'entendaient si bien avec les chevaliers, couche voluptueuse tellement enveloppée qu'on pouvait y prolonger la nuit jusqu'au soir sans craindre un rayon de soleil, ne valiez-vous pas tous ces lits en forme de conque, de vaisseau ou d'autel? Les tribuns qui s'étaient baignés dans le sang reposaient alors sur des lits ornés de camées représentant Vénus et les Grâces, et sur leurs têtes était suspendue, non l'épée de Damoclès, mais une flèche légère ou une couronne de roses.

Pour Thérédia les tapisseries s'étaient mis en frais d'imagination, et la chambre à coucher valait la ranson d'un roi. Un filet aux mailles d'or, frangé de perles, enveloppait une couche monumentale. Quatre rideaux jaunes *fi fi effarouché*³ voilaient l'alcôve, et, à chaque coin du lit, souriaient des Amours en bronze doré. Ah! petits fripons si vous aviez pu jaser! Le fond de la ruelle était garni d'une glace qui reflétait tous les mystères de l'alcôve. Près du lit deux trépiéds : l'un qui servait de support à une lampe antique; l'autre sur lequel s'étalait un *jardin portatif*⁴ dans une corbeille de tôle dorée. Sur les meubles on avait prodigué les carquois et les flèches. Apollon, les Grâces et les Muses s'étaient fourrés dans tous les coins. Au milieu de la chambre, une statue de marbre : Diane surprise au bain par Actéon. Pour représenter la chaste déesse, l'artiste avait pris pour modèle la maîtresse du logis. Hâtons-nous d'ajouter que les intimes pénétraient seuls dans ce sanctuaire.

Mitti mentait en vraie soubrette qu'elle était; les rideaux jaunes à effilés verts étaient grands ouverts, et M^{me} Tallien, parfaitement éveillée, s'essuyait le visage avec une batiste fine, selon les prescriptions de M^{me} de Guérchy⁵. La perruque blonde était suspendue dans le cabinet de toilette, et les cheveux naturels,

1. Tailleur pour dames.

2. Coiffeurs du temps.

3. Jaune serin verdâtre fort à la mode sous le Directoire.

4. Expression du temps pour désigner une jardinière.

5. Parfumeuse qui recommandait aux femmes, comme un talisman de beauté, de s'essuyer la figure tous les matins, au réveil, avec un chiffon de batiste.

courts et frisés, s'écroulaient autour des joues légèrement pâlies. Contre leur ordinaire, les yeux étaient languissants, et les deux lanternes du diable paraissaient voilées d'un nuage de rêverie. A l'aspect de ses amies, Thérédia cacha sa figure sous les draps brodés, comme un enfant pris en faute.

— Es-tu folle, ma chère? dit Caroline. Tu éprouves donc maintenant le besoin de te brouiller avec Barras comme avec Tallien? Je t'aime trop pour te permettre de faire des sottises. Miti, Élise et moi, nous t'accommoderons en un clin d'œil; lève-toi sur le champ.

— Jamais de la vie; ne peut-on me laisser en repos un jour? Quelle galère que le métier de femme à la mode! Je suis dégoûtée de vos fêtes perpétuelles; j'étais faite pour une vie paisible et modeste, moi. Je veux me retirer à la campagne; le lever de l'aurore, les foins odorants, les vaches grasses, le lait pur, le culte de la nature, voilà le vrai bonheur!

— Et le chapeau de bergère, et la robe blanche avec une ceinture bleue, comme les demoiselles Du-play, quand elles allaient à Ermenonville tresser des couronnes avec l'ami Robespierre. Ah ça, mais tu es amoureuse, Thérédia, pour déraisonner de la sorte.

— Quand cela serait, où est le mal? ne puis-je épouser celui que j'aime?

— Personne n'y contredit; tu as le droit de les épouser tous, les uns après les autres, puisque le divorce est permis. Soit; abandonne le sceptre; laisse Contades et Château-Renaud régner à ta place. Tu n'es plus l'éclaircieuse de la mode, la superbe Tallien, dont l'ambassade turque est allée conter merveille au Bosphore; tu n'es qu'une bonne bourgeoise qui laisse jaboter son cœur; j'ai pitié de toi.

— Démon qui fais de moi ce que tu veux! je t'obéis, je me lève.

— A la bonne heure! je retrouve ma folle Espagnole. Sors de dessous cette résille, tu me fais l'effet de Vénus se débattant au milieu des filets de Vulcain, et passe au plus vite dans ton cabinet de toilette.

Thérédia se défit comme une chatte nerveuse, sortit lentement du lit une jambe satinée, puis deux pieds de marbre rose, et se dressa dans toute la splendeur de sa beauté, appréciable sous une chemise de batiste transparente. L'orgueilleuse ne se pressait pas d'endosser le peignoir garni de points de Malines que Miti lui tendait; elle aimait à se montrer ainsi à ses amies, et, à demi retournée, elle était complaisamment cette ligne serpentine qui partait de la nuque pour se perdre dans des flancs veinés d'azur. La pudeur ne gênait pas les dames du Directoire.

— La superbe créature! dit M^{me} Hamelin quand Thérédia eut disparu; Phidias se serait mis à genoux pour la prier de poser devant lui. A côté d'elle, Aspasia et Laïs eussent passé pour des laiderons; aussi se croit-elle tout permis; bavarde, inconsidérée, arrogante, elle veut régenter la France et ne sait pas se gouverner elle-même.

— Écoute donc, Caroline, interrompit Élise, ne croirait-on pas entendre un baiser derrière cette boiserie?

— Miséricorde! je suis dupée; Saint-Maxence a pénétré dans la place; moi qui croyais avoir joué un si bon tour à Thérédia! moi qui ai pris la peine d'aller m'ennuyer dans la chambre ardente de l'ambassadrice de Suède et d'écouter les divagations de ce jacobin qu'on appelle Benjamin Constant!

— Tu es peu indulgente; crois-tu donc notre amie, malgré toutes ses légèretés, capable de se jeter ainsi dans les bras d'un homme qu'elle a vu hier pour la première fois?

— Pauvre innocente, d'où tombes-tu? Lorsqu'une femme rencontre au théâtre ou au café un Adonis qui lui plaît, elle le lorgne, il minaude; elle insiste, il se défend, et elle finit par l'enlever dans sa voiture. Autrement nous nous attaquerions, maintenant nous nous attaquerions nous-mêmes; voilà la différence.

En ce moment, un personnage à la mine importante entra comme chez lui et salua d'un sourire M^{me} Hamelin, qui le lui rendit gracieusement.

— Tallien, sans doute? fit Élise à demi-voix.

— Allons donc! il ne se présenterait jamais chez sa femme avec cet aplomb.

— Un littérateur ou un membre du Conseil des Cinq-Cents alors?

— Mieux que cela, un homme de génie, l'illustre Coppe, qui a ressuscité le cothurne antique. Derrière lui marche son officieux, portant les chaussures qui vont compléter la toilette de Thérédia. A Paris, aucun mollet féminin n'a de mystère pour le citoyen Coppe. Capricieux, plein du sentiment de sa supériorité, mais galant et discret, il faut le traiter avec considération; tu vas voir.

— Reprocherai-je au citoyen de m'avoir causé une grande déception? il m'avait promis six paires de cothurnes pour la semaine dernière.

— En vérité? ai-je manqué de parole à la citoyenne Hamelin? C'est possible, et je le déplore; je suis traqué, harcelé, bourrelé; cent femmes de l'ancienne cour me supplient de penser à elles et attendent vainement que je veuille bien leur prendre mesure. Mais qu'aperçois-je? une jambe divine, un pied que Restif eût fait dix lieues pour entrevoir: le pied de Fanchette! La citoyenne me permettra de lui prendre mesure.

— Le plaisant original! fit Élise en retirant sa jambe avec un peu d'embarras.

— Je ne me consolerais jamais si cette adorable personne me refusait la faveur de lui faire une paire de cothurnes.

— Et les femmes de l'ancienne cour qui attendent, citoyen Coppe?

— Elles attendront encore! on est artiste, on a ses fantaisies. Pour ce pied charmant j'entrevois quelque chose d'une fraîcheur, d'une poésie! un rêve, une chaussure comme Phryné n'en avait pas pour paraître devant l'aréopage.

Et le cordonnier impressionnable s'agenouilla pour s'emparer de la jambe mignonne qui se déroba à son admiration. Heureusement pour Élise, M^{me} Tallien parut. Elle sortit d'un boudoir dont elle referma la porte avec un soupir de regret; Caroline était aux aguets, et son œil plongea rapidement dans l'intérieur du boudoir.

— Je l'ai aperçu, murmura-t-elle à l'oreille d'Élise; c'est bien lui, Saint-Maxence, avec sa bouche et sa chevelure de nègre. Ah! c'est comme cela qu'on me joue; patience, je prendrai ma revanche.

MARY SUMMER.

(La suite au prochain numéro.)

UN VAISSEAU CUIRASSÉ CHINOIS

Le gouvernement chinois a récemment reconnu — en voyant la nation japonaise, sa voisine, construire une flotte de guerre — la nécessité de pourvoir à la défense des côtes de la Chine, au moyen de vaisseaux cuirassés. Il a donc commandé en Angleterre un certain nombre de navires à vapeur, capables de porter des canons de fort calibre.

Le vaisseau dont notre gravure présente une exacte reproduction a été construit, sur la demande de M. Robert Hart, inspecteur général des douanes maritimes chinoises, par les soins des célèbres constructeurs de Newcastle, MM. Armstrong et C^{ie}.

Ce navire réalise les derniers progrès de cette branche de l'armement naval. Il mesure quarante-deux mètres de long sur dix de large; sa marche est de dix nœuds (onze milles et demi), et la force de sa machine est de quatre cent trente chevaux-vapeur.

Les machines, les chaudières, les magasins et les munitions sont parfaitement abrités et se trouvent au-dessous de la ligne de flottaison.

Le nouveau cuirassé est armé de canons de trente-cinq tonnes, que de récentes expériences ont démontré avoir une plus grande force de projection et de pénétration dans les blindages que les canons de trente-huit tonnes, employés auparavant. La grande vitesse initiale du projectile du canon de trente-cinq tonnes explique cette différence de puissance.

Le 24 du mois dernier, quatre vaisseaux, du modèle représenté par notre gravure, ont été présentés à M. le marquis Tsing, ministre de l'empire chinois en Angleterre, qui les a

visités, en compagnie de plusieurs officiers supérieurs de la marine anglaise.

La flotte cuirassée chinoise est maintenant en route et arrivera à destination dans les premiers jours du mois prochain.

X. B.

FRANÇOISE

PAR A. DE PONTMARTIN¹.

II

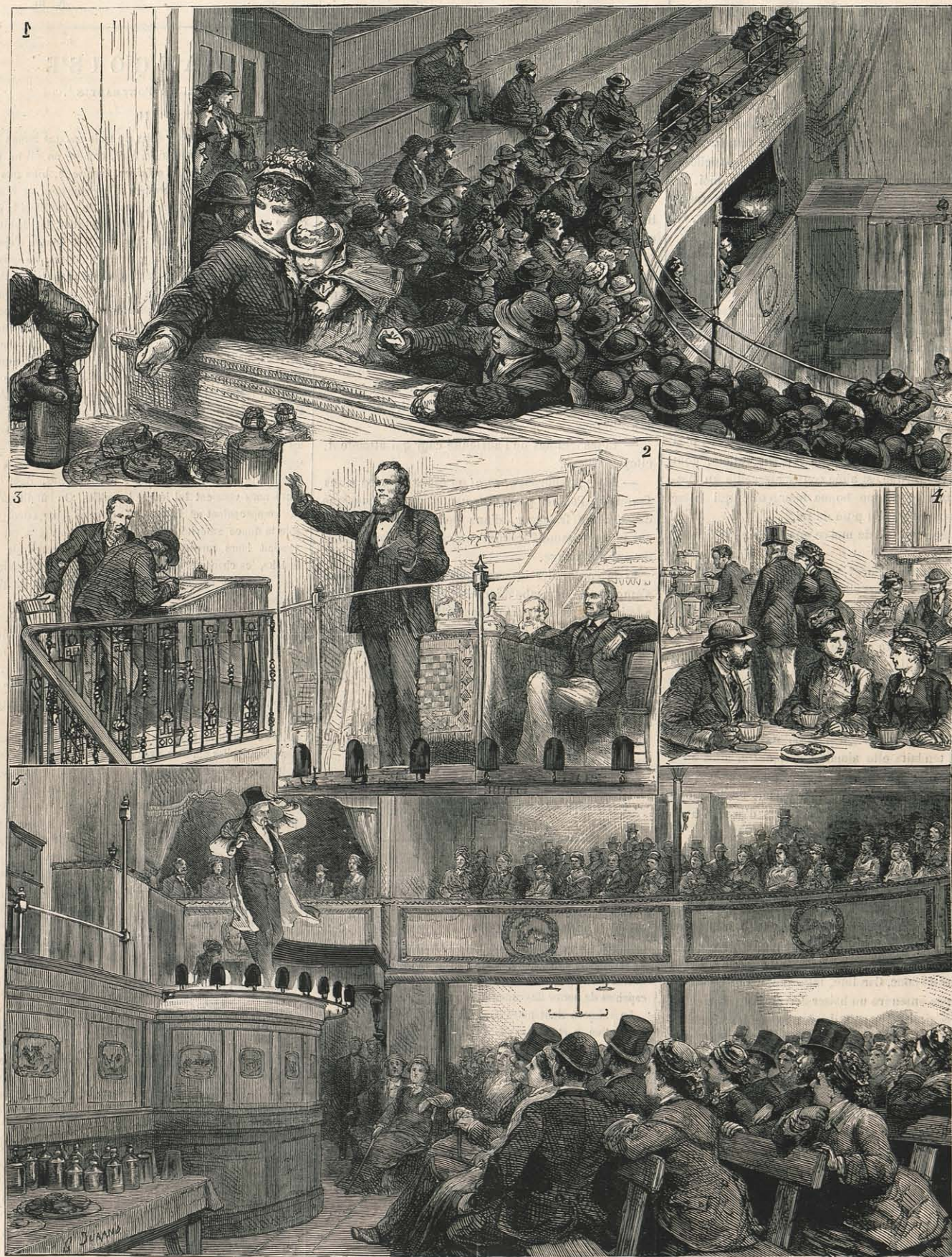
Il n'y avait pas plus de deux ou trois ans que Simon Marchand, le père de Françoise, était, comme on dit en province, dans de mauvaises affaires. Jusque-là, bien que ses propriétés fussent déjà grevées d'hypothèques, sa fille, à peine sortie de l'adolescence, pouvait se faire illusion et se croire souveraine d'un petit royaume dont les habitants semblaient heureux de vivre sous ses lois. Inutile d'ajouter que ces sujets si faciles à gouverner étaient des quadrupèdes: chèvres, moutons, vaches, chevaux, paissant librement dans les belles prairies de la Bresse, qui servent de trait d'union entre les plaines riantes, les riches vignobles du Maconnais et les pittoresques magnificences du Jura et de la Suisse. Pendant que Simon courait les foires et les marchés, où le plus clair de ses bénéfices se dépensait au cabaret, pendant que sa femme, épuisée par la fatigue et le chagrin, restait au logis pour soigner ses plus jeunes enfants, Françoise, levée avant l'aube, aspirait avec délices la vivifiante atmosphère des prés et des collines. Elle gourmandait les petits pâtres, surveillait les troupeaux, dirigeait les arrosages, la fenaison, la rentrée des foins, et vivait dans une familiarité charmante avec ses bonnes bêtes, dont quelques-unes venaient lui lécher les mains. On eût dit qu'elles la comprenaient et l'aimaient, qu'elles acceptaient avec joie la douce autorité de cette gracieuse bergère, qui leur rendait leurs caresses, et dont la suave figure, la voix fraîche, les chansons un peu mélancoliques s'accordaient si bien avec cet ensemble de scènes rustiques et de poésie pastorale.

Il y avait dans cette vie en plein air, active et contemplative à la fois, je ne sais quelles influences qui décidèrent du caractère de Françoise et l'élevèrent peu à peu au-dessus de son humble condition de paysanne renforcée ou de bourgeoise de campagne. Ce fut comme une mystérieuse initiation à un idéal qu'elle reflétait sans s'en rendre compte, à un ordre moral dont elle n'eut pas conscience, mais qui pénétra et éclaira tout son être d'une chaste et pure lumière. Ses perpétuelles affinités avec la nature, qu'elle ne raisonnait pas, n'en étaient que plus intimes et plus profondes. Elle la réfléchissait, pour ainsi dire, en la contemplant. Par la naïveté et l'intensité de ses impressions, elle se fondait presque avec les paysages qui se déroulaient sous ses yeux. Elle s'y assimilait comme l'alcion s'assimile à la vague, le coquillage au rocher, l'algue à la plage, la racine au sol, le rossignol au nid. Son imagination enfantine dépassait les étroites limites du pâturage bordé de fossés et de peupliers, pour interroger l'espace où elle aurait voulu se perdre dans un élan infini, les étoiles dont la limpidité l'attirait par une puissance magnétique, les pâles glaciers qui se découpaient sur l'azur du ciel, et dont la blancheur lui inspirait une sorte d'émulation virginale.

Dans ces heures de solitude, dans cette façon de mêler à son insu les beautés du monde extérieur et les secrets du monde invisible aux réalités les plus vulgaires de la vie rurale, elle contracta des délicatesses d'hermine, des susceptibilités de sensitive, une fierté qui ressemblait à de l'orgueil, de vifs instincts d'indépendance, une physionomie originale, à demi poétique, à demi sauvage, un fond de sensibilité rêveuse qu'elle ignorait elle-même, et qui était tout ensemble un charme et un danger.

Mais dans cette première phase de la jeunesse, le charme dominait tout; lorsque Simon, par vanité ou pour masquer sa ruine, eut placé Françoise chez les Trinitaires de Bourg, les bonnes religieuses ne tardèrent pas à raffoler de cette fleur sauvage, qui leur rappelait, disaient-elles, le lis des champs de la divine parabole. Françoise devint leur favorite. On découvrit qu'elle avait une voix pure et flexible; une des sœurs, bonne musicienne, lui donna des leçons, et bientôt elle put chanter au chœur, de façon à émouvoir son pieux et facile auditoire. Son âme s'exaltait au milieu de ces mystiques tendresses qui ne lui laissaient regretter ni ses prairies ni ses montagnes. Elle se sentait prise et comme possédée d'une faculté nouvelle, d'une immense force de

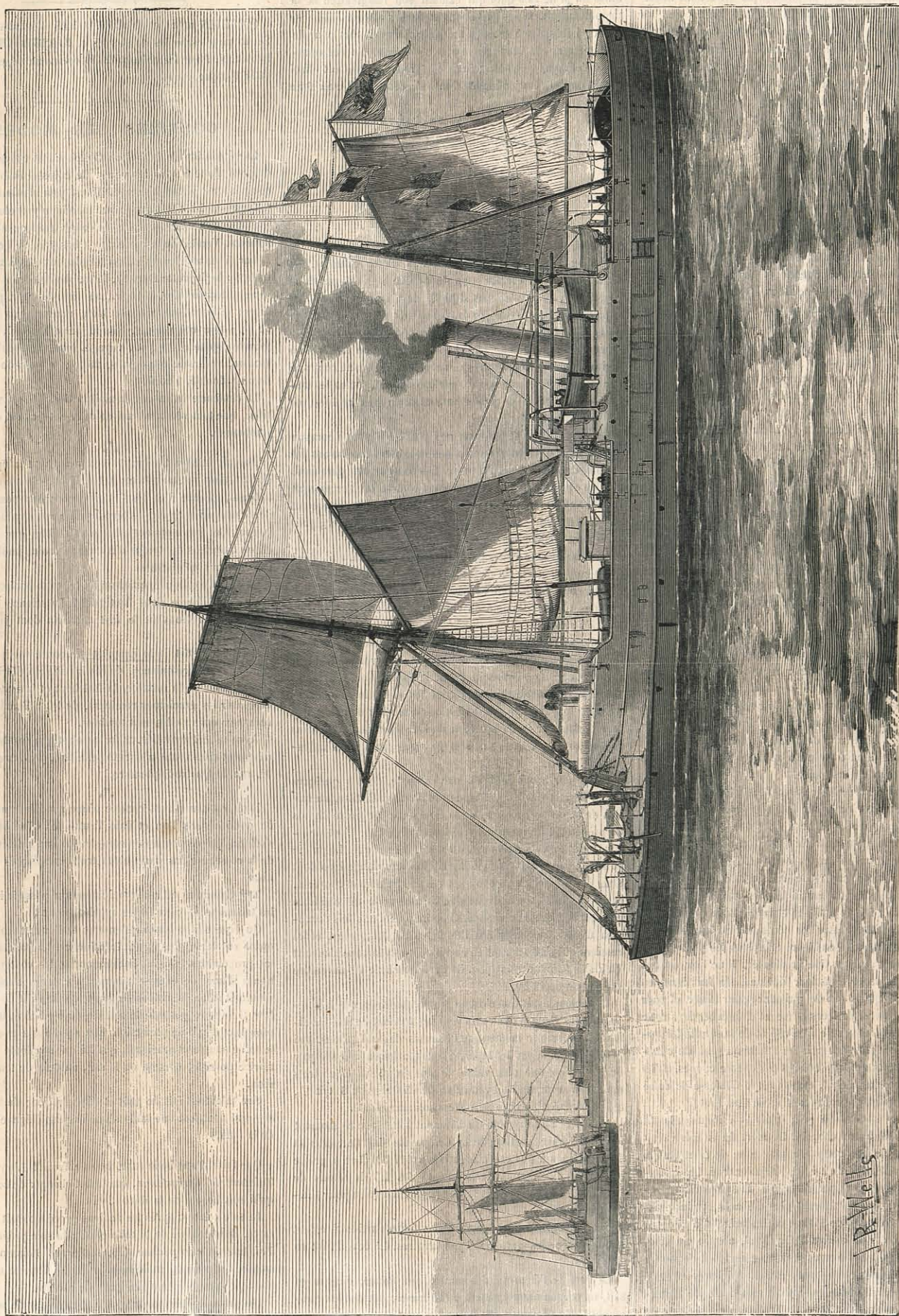
1. Reproduction interdite. — Voir le précédent numéro.



LONDRES. — UN MUSIC-HALL DE TEMPÉRANCE.

1. Le Paradis : places à deux pence. — 2. Une récitation. — 3. Adhésion à la Société. — 4. Le bar. — 5. Le parterre : chanson comique.

Voir page 698.



L'ÉPSILON, NOUVEAU VAISSEAU CUIRASSÉ, CONSTRUIT POUR LE GOUVERNEMENT CHINOIS. — Voir page 699.

dévouement et d'amour, qui tantôt se reposait sur ces têtes voilées de blanc, pâlies par le jeûne, illuminées par la foi, tantôt s'envolait vers le ciel avec le parfum de l'encens, sous les ailes de la prière. Les hymnes sacrés, la clarté des cierges, les ombres du soir se glissant par gradations insensibles à travers les piliers de la chapelle, tandis que les vitraux de couleur s'enflammaient au soleil couchant, tout cela s'emparait de Françoise, lui donnait le sentiment d'une vie surnaturelle, où les douleurs auraient eu la sainteté du martyre, où les joies auraient offert le rayonnement de l'extase. Jamais elle n'avait été plus heureuse et plus fière... Hélas ! ce bonheur dura peu. Un jour, les religieuses lui annoncèrent, en pleurant, que sa mère était au plus mal et demandait à la voir avant de mourir.

Catherine Machard, nature délicate et malade, supérieure à sa condition, avait horriblement souffert des habitudes grossières de Simon, qui n'était pas un méchant homme, mais qui, ne sachant plus comment faire face à ses embarras pécuniaires, s'étourdissait dans l'ivrognerie et le désordre. Épuisée par ses cinq enfants, qu'elle avait nourris, et dont les deux derniers, Suzette et Marie, étaient encore en bas âge, minée par ses angoisses d'épouse et de mère, sûre que son mari lui cachait le vrai chiffre de ses dettes, craignant sans cesse de voir la gêne présente dégénérer en misère, elle se mourait comme une lampe qui s'éteint faute d'huile. Lorsque Françoise, sa joie et son orgueil, entra dans la chambre, un pâle sourire erra sur les lèvres de l'agonisante. D'un regard, elle montra à sa fille aînée tous ceux qu'elle laissait en ce monde, comme pour lui dire qu'ils n'auraient désormais d'autre appui, d'autre mère que leur grande sœur. Puis ses yeux se levèrent avec une expression de reconnaissance vers le curé de Marboz, debout près de son lit, vénérable prêtre qui desservait depuis plus de trente ans cette modeste paroisse. Un moment elle parut unir dans sa pensée, pour se consoler ou se rassurer, cette jeune fille et ce saint vieillard, aussi ému que s'il était de la famille. Simon, assis près de l'âtre, les poings fermés, sa grosse figure penchée sur sa large poitrine, ses deux fils à côté de lui, semblaient expier par des regrets tardifs le mal qu'il avait fait. Marie et Suzette sanglotaient en voyant pleurer les autres.

Cependant Catherine s'affaiblissait à vue d'œil. Le curé présentait à ses lèvres livides un crucifix qu'elle baisa avec ferveur. Elle adressa un dernier regard à Françoise ; un instant après, les prières des agonisants s'arrêtèrent ; un faible soupir venait de s'exhaler de la couche funèbre. Françoise se précipita vers sa mère, dont la main, par un dernier effort, avait soulevé le drap. Cette main était glacée.

— Simon, dit le curé avec un mélange de sévérité et de douceur, votre femme est morte.

Nous n'avons pas à insister sur cette scène poignante, sur les journées qui suivirent, sur les premiers indices qui révélèrent à Françoise le fâcheux état des affaires de son père. Ce fut une date nouvelle dans son existence. On ne pouvait songer à la remettre au couvent. Elle avait à remplacer dans la maison, auprès de ses sœurs et de ses frères, celle qui venait de mourir en lui léguant une famille et un devoir. C'est à la fois le malheur et le privilège des pauvres gens, forcés de lutter contre les nécessités ou les difficultés de la vie, que, frappés dans leurs affections les plus chères, ils sont obligés d'agir au lieu de pleurer. Il ne leur est pas permis de s'enfoncer dans leur douleur, de lui livrer en pâture tout ce qu'ils ont de puissance pour aimer et pour souffrir, de s'enivrer de leurs larmes et d'absorber dans cette ivresse tous les éléments de l'activité et de la sensibilité humaines. Le souci du lendemain les attend au seuil du cimetière ; leurs habits de deuil ne sont pas encore coupés, qu'ils ont à reprendre leur travail, et telle est la faiblesse de notre misérable nature qu'en s'occupant ils se consolent.

Françoise ne se consola pas ; mais son inquiétude fit bientôt diversion à son chagrin. La mort de sa mère avait produit l'effet de ces coups de pioche ou de marteau qui achèvent l'écroulement d'un édifice déjà lézardé. Les créanciers, retenus jusque-là par l'attente et la sympathie qu'inspirait Catherine, se montrèrent plus méfiants et plus pressés. Quelques Gobeck de village commencèrent à allonger leurs griffes. En vain maître Bouquayrol, notaire du lieu, excellent homme, très lié avec le curé, essayait-il de mettre un peu d'ordre dans ce désarroi. Simon Machard, retombé dans ses ruineuses habitudes, courait sans cesse de Meillonas à Coligny et de Montrevel à Treffort, sous prétexte de chevaux à vendre ou de moutons à acheter, impatientait l'homme de loi comme l'homme de Dieu et paralysait leurs essais de sauvetage. Tous les trois mois, malgré les anathèmes du notaire et les remontrances du curé, une vente forcée aliénait quelque quartier de vigne, un arpent de prai-

rie, un bouquet d'arbres, et rétrécissait les limites de ces pâturages où Françoise avait fait de si beaux rêves.

Pourtant elle se débattait vaillamment contre la mauvaise fortune. Il y avait dans ce rôle presque maternel de sœur aînée un je ne sais quoi qui exaltait son imagination et la dédommageait de ses privations et de ses alarmes. Elle se sentait nécessaire à ce petit monde qui n'avait plus pour le soutenir que son intelligence et son courage. Sa responsabilité l'effrayait peut-être ; mais elle trouvait dans cet effroi même une secrète jouissance dont s'accommodait son âme fière.

A. DE PONTMARTIN.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS.

Les agitations du marché sont loin d'être calmées. Au moment où nous écrivons, on s'approche à grands pas de la liquidation, et il n'est pas difficile de voir que ce sont les appréhensions, causées par la menace du prix élevé des reports et de l'argent, qui paralyse la spéculation. La tenue du comptant elle-même en est atteinte dans une mesure un peu étroite. Il est à craindre que cet état de choses ne continue encore quelque temps et que, par conséquent, toutes les tentatives de hausse, un peu sérieuses et un peu rapides, ne soient paralysées facilement.

Cependant il ne semble pas non plus qu'il y ait à compter sur un recul plus considérable que ceux dont nous avons été témoins durant ce mois d'octobre. Les cours actuels paraissent être un niveau moyen autour duquel tout va osciller presque régulièrement, tout mouvement en avant ou en arrière étant appelé à se heurter à des résistances d'autant plus énergiques qu'il aura voulu lui-même s'accroître davantage.

Le Cinq avec le cours de 447, coupon détaché, soit, dans les bonnes Bourses du moment, 448 25, sera le terme indicateur sur lequel vont se régler nos autres rentes et nos grandes valeurs. Comme on voit, le mal n'est, en résumé, pas très grand.

Seulement il est incontestable que la confiance des rentiers doit se trouver fortement ébranlée quand ils voient ainsi leur fortune soumise à ces accidents de la spéculation. C'est dans des moments semblables qu'ils doivent apprécier, nous l'espérons, l'opportunité des indications que nous ne cessons de leur donner sur la composition de leur portefeuille et dans lesquelles nous faisons une si large place aux valeurs industrielles.

Nous leur avons indiqué, par exemple, depuis quelques jours, la part des Houillères de Communay. Ce titre, au milieu de la mauvaise tenue de la Bourse, a progressé depuis de près de 50 francs et dépasse le cours de 500. L'avenir assuré à cette exploitation est, du reste, magnifique. Le public l'a si bien compris que la souscription aux obligations dont nous parlions, il y a huit jours, a été très largement couverte, et que déjà ce titre nouveau s'acclimate sur le marché libre et y est activement demandé. On aura plus d'une fois l'occasion d'entendre parler des Houillères de Communay, et les rentiers qui s'associeront en ce moment à sa fortune n'auront qu'à s'en féliciter avant peu. La Part détache le 1^{er} novembre un coupon de 12 50.

Rappelons aussi que c'est en janvier prochain que la Compagnie des Eaux d'Oran achèvera les travaux de son installation ; ce sera le moment de la hausse des obligations, qui sont en ce moment à 222 50, et qui toucheront alors le pair de 250. C'est une plus-value de plus de 25 francs en trois mois, sans compter le revenu fixe de 15 francs ou 6 1/2 %, et la sécurité d'un titre de concession municipale.

L'activité remarquable du bâtiment à Paris en ce moment fait rechercher l'action de la Compagnie des Carrières et Constructions à 500 et l'obligation à 437 50. On n'apprécie pas moins l'obligation de la Société des Hôtels réunis de Nice à 237 50, et celle de la Compagnie française pour l'industrie du gaz.

Ces placements sont gagés d'une façon particulièrement solide, avec des garanties hypothécaires. Le revenu est en outre élevé.

La Part de l'Omnium des soufres, qui donne, comme on sait, un revenu annuel garanti de 25 francs, détache le 1^{er} novembre un coupon de 12 50.

Nous pourrions parcourir la cote entière de la Bourse, et nous trouverions sur toutes les valeurs, qui ont un large marché touché par la spéculation, des moins-values sensibles. Les petites valeurs industrielles sont presque seules à faire exception.

Sur les fonds étrangers, notamment, la baisse est assez forte et menace de s'accroître encore. C'est ce que nous avions prévu.

R. D.

SOIERIES unies et NOUVEAUTÉS élégantes ; Velours, Satins pour corbeilles de mariages. **LABBEY et C^{ie}**, fabricants. Pour les échantillons, écrire au dépôt : 46, rue de la Banque, Paris.

COURRIER DES MODES

La réputation de la maison Godchau est universelle. Son drapeau flotte à tous les vents. Ce colossal établissement a conquis une vogue immense. Il est peu d'exemples d'une telle prospérité. C'est que le bon marché n'y exclut ni la qualité supérieure des tissus ni la coupe irréprochable des vêtements. Vendre de la camelote à bas prix, le beau mérite !

Parmi les articles de saison les plus avantageux, citons au hasard : la *jaquette Dorsay*, forme droite, drap noir entièrement doublé laine, à 46 fr., au lieu de 32 fr. partout ailleurs ; le pardessus mousse bleu, marron, gris ou noir, à 45 fr., avec col velours, vendu partout 28 fr. ; l'ulster ou grande capote russe pour voyage, sans martingale, en drap mousse, revers à longs poils, 25 fr. ; le coin-de-feu chaudement doublé, à 20 fr.

La confiance qu'inspire la maison Godchau est si bien justifiée, que tout vêtement qui ne convient pas est échangé ou remboursé.

Phryné, laissant tomber ses voiles devant l'aréopage et séduisant ainsi les magistrats à barbe blanche de cet austère tribunal, prouve que les femmes grecques possédaient, à peu d'exceptions près, les beautés du corps comme celles du visage. Ces juges étaient aussi plus artistes que les nôtres, et les guerriers du temps d'Alcibiade moins pudibonds que nos vertueux gendarmes.

Comment expliquer, quant au buste, cette perfection légendaire de la forme dans l'antiquité ? La science a déchiffré l'énigme en retrouvant le *lait mamilla* dont jadis l'usage était général.

Ce lait, en effet, a la propriété de conserver à la poitrine son ampleur harmonieuse, de rendre au sein flétri par l'âge, les accidents ou la maladie, la fraîcheur et la santé, d'en recomposer les gracieuses rondeurs, de les raffermir et de les redresser quand elles sont tombées.

Avec le *lait mamilla*, la forme plastique resplendit naturellement dans toute sa pureté primitive. (Parfumerie Ninon, 34, rue du Quatre-Septembre.)

Il en est du corset comme d'une apothéose au théâtre : on admire dans l'un et dans l'autre les effets heureux qui s'offrent à la vue, sans rien comprendre aux baleines flexibles de la corseterie pas plus qu'aux trucs compliqués du machiniste.

M^{me} Gringoire est une magicienne qui possède à fond tous les talismans de cette féerie appelée corset.

Quel que soit le buste qu'enserme sa douce enveloppe, elle opère sur lui la plus agréable influence. La poitrine acquiert les proportions les plus harmonieuses ; les contours ont des lignes d'une délicatesse exquise ; la taille s'assouplit ou s'amincit selon la nature du sujet, comme dit le sculpteur. M^{me} Gringoire possède la science du modelé et la porte au plus haut degré de perfection. Elle a je ne sais quoi qui rend la taille souple et gracieuse, qualité que sa cliente l'ex-impératrice possède, comme on le sait, au delà de toute expression.

Son talent est fait de goût et d'inspiration ; de là ses corsets qui vous font une taille d'une exquise élégance. (48, rue de la Paix.)

Que faire d'une belle robe de soie fanée ? L'envoyer à la *Teinturerie européenne*, qui la fait changer de couleur sans qu'il soit besoin de la découdre.

La soie teinte d'après les anciens procédés était raide, cassante, dure comme de la toile cirée : la soie préparée par la *Teinturerie européenne* (26, boulevard Poissonnière) est souple, ondoyante, moelleuse, brillante comme si elle était neuve, et paraît même plus belle de qualité.

Les procédés perfectionnés d'assouplissement de la soie, dus à M. Perinaud, ont valu à cet inventeur les plus hautes récompenses.

Rien de délicat comme l'épiderme de la jeune fille et de la jeune femme ; le moindre accident l'altère. Les éphélides, les feux, les efflorescences, autant de parasites qui menacent

sans cesse de déshonorer cette peau si fine, si souple, si veloutée.

Le lait antipélique Candès enlève efficacement tous les accidents du tissu dermal et fait disparaître les taches de rousseur et les boutons, résultat de l'acreté du sang. Cette eau de toilette par excellence rend au teint tout son éclat.

PÈRE ET FILS sont frères par l'emploi de l'EAU FIGARO qui rend aux cheveux la jeunesse. (4, boulevard Bonne-Nouvelle.)

Excellents cosmétiques pour conserver la beauté : le Lait de Cacao la Cold-Cream au Lys des vallées et le Savon satin. (Parfumerie du Monde élégant, maison Delettrez, 54, rue Richer.)

I. DE CÉRIGNY.

Reines des Vases? Fraises au Champagne, Laines de Crocodile! M^{me} Printemps, Lèvres de Feu, Cuir de Russie, Paille de Velours, Cerises Pompadour.

ADJON sur une enchère, en la Chambre des notaires de DOMAINE de L'ABBAYE DU VAL, près l'Isle-Adam. Maisons, fermes, bois, sources, moulin, carrières. 420 hect. environ. BELLE CHASSE. Mise à prix : 500,000 francs. S'adresser à M^e Legrand, notaire à Beaumont, et, à Paris, à M^e CHATELAIN, not., 77, rue d'Aboukir, dép. de l'enchère.

NI FROID NI AIR par les portes et croisées. Pose de BOURRELETS invisibles et de Plinthes. JACCOUX, 20, r. Richer.

Médailles Expositions de Paris
Sirop & PATE Zed
à la CODÉINE et au TOLU
Contre les Rhumes, Bronchites, Coqueluches, etc.
Paris, 22 et 19, rue Drouot, et Pharm^{ies}

DS **MARIAGES** Moralité et discrétion absolue. ROY, 9, rue de Provence. PARIS.

Nouvelle Encre. J. GARDOT
n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas.
MÉDAILLE D'OR, 1874. Chez tous les Papeteriers.

VIANDÉ ET QUINA
L'Aliment uni au plus précieux des toniques.
VIN AROUD AU QUINA
Et à tous les principes nutritifs solubles de la VIANDÉ
LE FORTIFIANT PAR EXCELLENCE
DES PHYSIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBILES, Convalescents, Vieillards, Personnes délicates.
5 fr. — Dépôt G^{ral} chez J. FERRÉ, succ. de Aroud 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes pharmacies.

OREZZA Eau Acidule Ferrugineuse, contre Anémie, Chlorose, Gastralgie et toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang. — Consulter M. les Médecins

EN VENTE CHEZ CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LEVY FRÈRES

Rue Auber, 3 (place de l'Opéra) et boulevard des Italiens, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

Discours parlementaires, de M. Thiers, publiés par M. Calmon. Première partie (1830-1836). Trois forts vol. in-8°. — 22 fr. 50. Il est mis en vente quelques exemplaires sur papier de Hollande, 60 fr.

Mémoires de Mme de Rémusat, publiés par son petit-fils, M. Paul de Rémusat, sénateur. Tome I^{er}. Un volume in-8°. — 7 fr. 50. L'Eglise chrétienne, par Ernest Renan. Un volume gr. in-8°. — 7 fr. 50.

Le Libre-Echange et l'Impôt, par le duc de Broglie. Un volume in-8°. — 7 fr. 50.

Le Gouvernement de M. Thiers (8 février 1871 - 24 mai 1873), par Jules Simon; 3^e édition, populaire. Deux volumes grand in-18. — 7 fr.

Le Secret du Roi, par le duc de Broglie; 3^e édition. Deux vol. gr. in-18. — 7 fr.

Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament, par A. Kuenen; tome II et dernier. Un volume gr. in-8°. — 7 fr. 50.

L'Enfance à Paris, par le vicomte d'Haussonville. Un volume in-8°. — 7 fr. 50.

Dix ans de l'Histoire d'Angleterre, par Louis Blanc. Tomes I, II, III et IV. Quatre volumes gr. in-18. — 14 fr.

La Légende des Siècles, par Victor Hugo (nouvelle série). Deux volumes grand in-18. — 7 fr.

Le Banquet, par J. Michelet, 2^e édition. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Le Livre d'une Mère, par Louis Ulbach; cinquième édition. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Oeuvres complètes de J. Autran; tome V (La Lyre à sept cordes). Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Les Assemblées provinciales sous Louis XVI, par Léonce de La-vergne. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Scènes de la Vie de Théâtre, par A. Dreyfus. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Rhumes PATE PECTORALE Nafé
ET SIROP DE
DELANGRENIER, rue Vivienne, 53, à Paris.



ROYAL WINDSOR
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
N'est pas une Teinture

Le meilleur, le plus sûr, le plus prompt, le plus efficace. Inoffensif. — Infaillible pour rendre aux cheveux gris leur couleur et beauté naturelles. Il arrête la chute des cheveux et les fait croître en leur donnant plus de vitalité. — Immense Succès en Angleterre et en Amérique. (Chez Coiffeurs Parfumeurs en deux grandes de façons.)
ENTREPOT : 22, RUE DE L'ÉCHIQUIER. — PARIS.

EAU des FÉES
Sans rival pour la Recoloration des CHEVEUX et de la BARBE
SARAH FÉLIX
PARIS, 43, rue Richer, 43, Paris.

POUR LES ANNONCES :

S'adresser à M. BAUDOUIN, 9, place de la Bourse.

BELLE JARDINIÈRE
Ouverture de la Saison d'Hiver.
BELLE JARDINIÈRE
PARDESSUS D'HIVER
établis dans des conditions de prix
EXCEPTIONNELLES.
BELLE JARDINIÈRE
ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES
de Vêtements de
Fourrures.
BELLE JARDINIÈRE
Ouverture de la Saison d'Hiver.



CAOUTCHOUC
Manteaux de Voyage,
Paletots de Cochers, Bainsportatifs
Ceinture de Natation
Ceinture pour la taille
Articles anglais, français

CHARBONNIER, Fabricant, 376, r. St-Honoré

LA VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale préparée
au bismuth,
par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible,
aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
9, rue de la Paix. — Paris.

Se méfier des imitations et contrefaçons.
(Arrêt du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.)

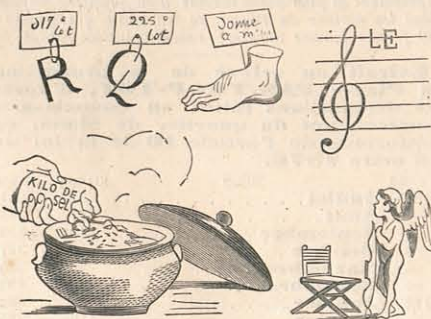
UN FRANC PAR AN

Le Moniteur des **52 NUMÉROS**

Valeurs à Lots

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul Journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
une Causerie financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits, la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

RÉBUS



Explication du dernier rebus :

Les découvertes les plus grandes sont souvent un effet du hasard.

Le rébus du numéro 1292 a été deviné par : M^{me} A. Bissier, à Paris; M^{lle} Clotilde Gaudin, à Paris; M. A. Spindler, à Plancher-les-Mines; M. J. Flochon, à Sennecey-le-Grand; M. E. Briot, à Ormay; M. Bourriquette, à Lille; Crispino e la Comare, à Lille; le Cercle de la Paix, à Rions; le Café Turc, à Paris; M. Leguex, à Genève; M. A. Legendre, à Bruxelles.

Le Livre de bord, par Alphonse Karr; deuxième série. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Nouveaux Samedis, par A. de Pontmartin; XVIII^e série. — Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Les Femmes des autres, par le V^e Richard O'Monroy. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Méridona, par Edouard Schuré. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Madame Ferraris, par E. Texier et Le Senne. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

La Philosophie française contemporaine, par Paul Janet. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

L'Art de gagner à tous les Jeux, par Robert Houdin. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Entr'actes, par Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. Tome III et dernier. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Théâtre complet d'Émile Augier, de l'Académie française. Six vol. grand in-18. — 21 fr.

Théâtre complet d'Eugène Labiche. Dix volumes gr. in-18. — 35 fr.

Correspondance inédite, par Hector Berlioz, avec une notice biographique par Daniel Bernard; 2^{me} édition. Un volume gr. in-18. — 3 fr. 50.

Les Nuits espagnoles, par J. Méry; nouvelle édition. Un volume de la Collection Michel Lévy. — 1 fr. 25.

Le Serment des Hommes rouges, par Ponson du Terrail. Deux volumes de la Collection Michel Lévy. — 2 fr. 50.

Jonathan, comédie en trois actes, par E. Gondinet, Oswald et Giffard; gr. in-18. — 2 fr.

Lolotte, comédie en un acte, par H. Meilhac et Lud. Halévy; gr. in-18. — 1 fr. 50.

La Famille, comédie en un acte, par Georges Boyer; gr. in-18. — 1 fr. 50.

Les Petits Prodiges, folie musicale, par Jaime fils et Tréfeu, musique de Jonas; gr. in-18. — 1 fr.

Envoi franco des volumes contre mandat ou timbres-poste (excepté les volumes de la collection Michel Lévy, pour lesquels on doit ajouter 25 centimes par volume, le montant d'affranchissement).

